POLITIQUE.

DE LA BOURGEOISIE ITALIENNE

DU MOYEN AGE

COMPARÉE A CELLE DE NOTRE TEMPS.

Pour quiconque peut embrasser d'un coup d'œil les faits historiques appartenant à plusieurs peuples, il est facile de reconnaître que l'histoire de la nation italienne est sans comparaison la plus féconde en enseignemens. C'est là, c'est dans ce vieux foyer de la liberté et de la civilisation que la forme politique s'est montrée sous toutes ses faces; c'est là qu'elle a déployé toute sa puissance, parcouru toutes ses phases, et subi tous les boulversemens dont la société peut être atteinte; c'est sur le sol de l'Italie que le mythe d'Oromase et Arimane semble s'être renouvelé. On dirait que les deux principes ennemis ont choisi de préférence cette terre pour théâtre de leur lutte redoutable, comme un champclos assez vaste et assez digne de leurs exploits. Ainsi tour à tour le peuple italien s'élève au faîte de la gloire et de la puissance, et boit jusqu'à la lie le calice du malheur et de l'humiliation. C'est lui qui enseigne dans les vieux statuts de Naples et de la Sicile les lois fondamentales des monarchies tempérées, et dans l'histoire du Piémont la forme mixte des monarchies féodales et militaires; c'est lui encore qui, dans la biographie de plusieurs hommes privés, déploie

l'art terrible de se donner un trône et de le raffermir par des moyens puissans. Il signale un à un tous les déguisemens, les artifices et les ténébreux détours de la tyrannie, de celle qui endort et de celle qui écrase, de celle qui épouvante et de celle qui éblouit. Il montre l'aristocratie pure à Venise et à Raguse, l'aristocratie tempérée à Rome, l'aristocratie envahissante à Lucques et à Gênes. Dans l'histoire des papes, il dévoile toutes les transformations et les empiétemens de la théocratie; dans les fastes de la Toscane, de la Romagne et de la Lombardie, il met en évidence le développement et les vicissitudes du principe démocratique, les ligues formidables des peuples et les vastes conjurations menées à bout; pour son malheur, il n'enseigne que trop les luttes et les passions des partis, les discordes intestines, et les phases sanglantes de la guerre civile. C'est l'Italie qui nous apprend en même temps comment on administre un petit état, et comment on gouverne un immense empire, tel que celui des Césars. C'est Rome qui enseigne au monde l'art de combattre et de conquérir; c'est elle qui fait connaître les avantages et les dangers des colonies, l'équilibre admirable entre la force de centralisation et la diffusion générale de la vie politique, entre les institutions unitaires et les libertés municipales. Ce sont les républiques de Pise, de Gênes et de Venise qui nous apprennent l'art de dominer sur les mers, qui nous indiquent les sources du commerce et de la richesse des nations. C'est l'Italie enfin qui nous ouvre les yeux sur toutes les causes déplorables qui usent la force et la puissance des peuples, qui les divisent et les corrompent, qui souvent convertissent en poison homicide les trésors mêmes prodigués par la nature, les inspirations faciles de l'art et la souplesse du génie.

Or, je prétends que, si les hommes politiques du jour revenaient plus souvent à la lecture d'une histoire aussi vaste et aussi extraordinaire que celle de l'Italie, s'ils prenaient plaisir à s'informer davantage de ce que le peuple italien a

fait durant l'espace de presque trente siècles, ils auraient l'occasion peut-être de modifier et de rectifier un grand nombre de leurs opinions; au moins ils perdraient l'habitude de donner en toutes choses des jugemens par trop prompts et absolus. On n'oserait pas dire, par exemple, ainsi qu'on le fait chaque jour, que la domination exclusive de la bourgeoisie est dans le monde politique un phénomène tout nouveau, dont l'Amérique et la France offrent le premier spectacle, et dont la cause efficace réside dans la marche toujours accélérée des élémens démocratiques. On trouverait en effet dans l'histoire de l'Italie que ses républiques du moyen âge, après avoir battu et dispersé les quelques sommités féodales qui croissaient dans leur sein, avaient presque toutes élevé sur le pavois une bourgeoisie très nombreuse et très vaillante. On verrait celle-ci rester de la sorte maîtresse du terrain, et se trouver seule investie des différens pouvoirs de l'État pendant une assez longue période. En Toscane, chez les républiques régies par le principe populaire pur, les quelques familles nobles qui y demeuraient, tantôt étaient exclues de toute participation directe au pouvoir, tantôt renonçaient volontairement à leurs titres, et faisaient inscrire leur nom dans le registre public du peuple. La bourgeoisie toscane, comme celle de plusieurs autres villes italiennes du moyen âge, ressemble d'autant plus à la bourgeoisie française de notre temps, que celle-là aussi se tenait également à l'écart des nobles et des prolétaires. Ainsi l'on peut affirmer sans crainte d'erreur, que les conditions requises dans les républiques populaires de l'Italie pour participer à la souveraineté commune, étaient les mêmes à peu près que celles qu'on exige aujourd'hui pour pouvoir figurer sur les contrôles de la garde nationale. Le règne libre et entier de la classe moyenne sur tous les corps de l'état n'est donc aucunement une chose nouvelle dans les révolutions politiques des peuples. Mais d'autres remarques bien plus intéressantes, à mon avis, que

celles que nous venons de faire, résultent encore du parallèle établi entre la bourgeoisie démocratique d'Italie et la bourgeoisie moderne de France. Et d'abord examinons le caractère spécial de l'une et de l'autre, en commençant par la bourgeoisie française. Celle-ci, à vrai dire, est, sous le rapport moral, tombée en grand discrédit. On l'accuse de timidité et d'égoïsme, on la croit entachée d'avarice et de vénalité, on la trouve assez peu élevée dans ses sentimens, assez peu sensible aux inspirations généreuses, aux conceptions larges et magnanimes. Mais si l'on est à peu près d'accord à porter ce jugement sévère contre elle, on diffère beaucoup sur la manière d'expliquer les causes et de signaler l'origine de ces grands défauts. Ecoutez les républicains, ils vous diront que la bourgeoisie se montre telle que l'on vient de la décrire, parce qu'elle est une espèce nouvelle d'aristocratie qui affiche toutes les prétentions de l'ancienne, et ne vise qu'à se substituer aux corps privilégiés d'autrefois. Ils nous diront que la bourgeoisie n'est pas le peuple véritable, ou du moins qu'elle n'en est pas la partie la plus nombreuse, la plus désintéressée, et la plus pure; que le peuple existe dans la masse des prolétaires, que c'est là que brûle l'ardent amour de la patrie, là que les malheurs et les souffrances tiennent en haleine les instincts généreux de la nature, que les héros de juillet ont leur pépinière; qu'on ne verra jamais un peuple à âme forte et courageuse, à idées grandes, à idées poétiques, tant que l'on empêchera l'émancipation du prolétaire, de ce noble et malheureux enfant de Spartacus.

D'un autre côté, si vous interpellez là-dessus les partisans du *torysme,* ils vous répondront avec un parfait accord et une imperturbable assurance, que la bourgeoisie ne saurait être différente de ce qu'elle est à présent : ils vous diront que les défauts qu'on déplore en elle découlent nécessairement des principes démocratiques, dès que ceux-ci parviennent à dominer tout l'ordre social;

que là où il n'y a plus de fortunes assurées, et où la propriété se fractionne chaque jour davantage, là où les richesses deviennent toutes mobiles et transitoires, où les revenus diminuent dans la même proportion que les besoins augmentent, là enfin où les dépenses et la vanité des particuliers ne trouvent pas des limites salutaires dans la séparation des classes, la pensée constante et générale doit être de se mettre à l'abri des besoins matériels, et ensuite de se séparer de la foule par le luxe, les emplois lucratifs, l'agiotage, les spéculations audacieuses. Il s'ensuit que l'esprit chevaleresque doit faire place à l'esprit marchand et boutiquier, l'ambition bien dirigée à la convoitise, l'éclat des châteaux à l'éclat de la Bourse. Il s'ensuit que les professions les plus élevées, les sciences, les arts libéraux deviennent bientôt un simple objet de trafic, et que la seule mesure de leur mérite est dans l'argent qu'ils rapportent. Ils vous répondront enfin, que la démocratie ayant interrompu les nobles traditions du patriciat, et détruit par là cette éducation spéciale, transmise d'une génération à une autre, a détruit en même temps la dignité et la grandeur qui étaient familières aux classes élevées, leur enthousiasme pour les œuvres et les pensées éclatantes et sublimes, le goût exquis du beau, la grâce et la délicatesse dans les manières, qui étaient en quelque sorte leur apanage héréditaire. Voilà les raisonnemens assez divergens que les apologistes de la révolution et les amis du passé débitent pour expliquer la nature et les causes du caractère actuel de la bourgeoisie.

Si maintenant nous remontons quelques siècles plus haut, si nous jetons un coup d'œil sur l'histoire des républiques populaires de l'Italie, nous trouverons que la classe moyenne, la véritable bourgeoisie y déployait un caractère moral tout-à-fait différent. Nous verrons cette bourgeoisie déceler à chaque instant une élévation d'âme non commune, nous la verrons hardie, désintéressée, grandiose

dans ses pensées, étonnante dans ses actions. Certes nous la verrons passionnée aussi jusqu'à la fureur, et parfois même cruelle et barbare. Son caractère inquiet et remuant lui fera commettre plus d'une faute, et la poussera même jusqu'au crime ; mais jamais on ne la verra dominée par un froid égoïsme, jamais on ne la verra insouciante de la gloire, cherchant le repos à tout prix, craintive devant toute entreprise et faisant de l'or son idole.

Or, si l'on demande sur toutes ces choses des preuves irrécusables, si l'on veut constater par des faits nombreux et déterminés ce que je viens de dire sur le caractère de la bourgeoisie des répubiques italiennes, les documens ne manqueront pas ; on n'aura que l'embarras du choix. Qu'on ouvre, en effet, les histoires de l'époque, qu'on les compare avec les annales, les chroniques, les biographies ; qu'on interroge les monumens, qu'on étudie les produits de l'art et de la science, partout les preuves et les témoignages de ce que j'affirme sortiront en foule. Néanmoins, pour descendre à quelques particularités et à quelque chose de bien connu, arrêtons-nous un instant à Florence, dont la renommée a rempli le monde, et où la démocratie bourgeoise est restée debout pendant près de quatre siècles. Voulez-vous vous convaincre que les boutiquiers et les banquiers de Florence n'étaient pas dominés par l'avarice, et que, dans les exigences de l'État, ils savaient délier les cordons de la bourse? Demandez-le à Machiavel ; il vous répondra, les cahiers des comptes à la main, que dans la seule guerre contre Philippe Visconti, duc de Milan, guerre qu'on pouvait éviter sans risque, la ville de Florence dépensa, dans l'intervalle de cinq ans, 3,500,000 florins d'or, ce qui aujourd'hui équivaut au moins à la somme de 140,000,000 de francs. Voulez-vous avoir une idée de l'esprit chevaleresque et libéral des Florentins? Parcourez la narration de leurs guerres et leurs rapports diplomatiques, et vous verrez qu'ils ont risqué vingt fois de périr,

pour ne pas manquer à leurs amis et à leurs alliés; vous verrez aussi qu'ils ont guerroyé dix fois pour une, pour venger leur honneur très légèrement compromis, et pour accroître la réputation de leur nom. Ce nom était si puissant, si beau, environné de tant de respect et de tant de gloire, que les plus grands rois cherchaient à l'envi à se mettre en bon accord avec le peuple florentin. Doutez-vous de l'élévation de son âme, de ses idées vastes et généreuses, de ses résolutions magnanimes? Souvenez-vous que ce peuple ne craignait pas d'affronter toute sorte de périls, et de s'aventurer à chaque instant dans les guerres les plus chanceuses. Souvenez-vous qu'il semblait grandir au milieu des dangers et de la tourmente des factions; aimant par desssus tout la liberté, il préférait l'anarchie à l'esclavage, se jouait des foudres du Vatican et des menaces des empereurs. Il était grand le peuple qui, sous les yeux de Charles VIII et de son armée formidable, déchirait un traité de paix humiliant, et donnait l'ordre de sonner le tocsin; le peuple qui se défendait héroïquement contre toute la puissance de Charles-Quint, chassait deux fois les Médicis, donnait un nom à l'Amérique, deux reines à la France, et Léon X au saint-siége. Il était magnifique le peuple qui par le nombre, par la beauté et par la majesté de ses monumens, fit de Florence l'Athènes du moyen âge; le peuple qui habitait des palais comparables à la demeure des rois; le peuple qui, voulant honorer dignement son culte, *ordonna et arrêta qu'on élèverait à Dieu et à la Vierge le plus grand temple du monde*, et qui dans l'exécution ne resta en rien au-dessous de sa pensée.

J'aime à croire qu'on ne me demandera pas des preuves et des témoignages de l'enthousiasme des Florentins pour les beaux arts et les sciences, de son goût exquis en fait d'élégance et en fait de politesse. L'opinion publique tout entière répondrait pour moi; elle répondrait que l'œuvre de la renaissance a été, pour les deux tiers, conçue et ac-

complie par les Florentins; que de ce peuple sont sortis *Dante, Pétrarque, Bocace, Machiavel, Guichardin, Galilée, Michel-Ange,* qu'on doit appeler les sommités du genre humain; que c'est le peuple de Florence qui, extasié devant un tableau de *Giotto*, le couronna de lauriers, et le traîna par toute la ville sur un char de triomphe; c'est lui qui chantait dans les rues la *Divine Comédie,* et se la faisait expliquer dans les églises par des professeurs entretenus par la république; lui qui, dans les mascarades du carnaval, improvisait et chantait une quantité innombrable de sonnets, de ballades, de chansons pleines de verve et de grâce, et respirant l'élégance d'un bout à l'autre, ainsi que nous le prouvent les recueils *dei Canti carnascialeschi,* arrivés jusqu'à nous.

Après tout cela, je dois avoir acquis le droit de conclure ce que j'avais avancé en commençant; c'est-à-dire que, dans les républiques italiennes du moyen âge, où le principe populaire existait dans toute sa force et dans toute sa plénitude, il y eut une bourgeoisie qui dominait exclusivement, et qui, sous le rapport du caractère moral, différait de beaucoup de la bourgeoisie de notre temps.

Ce résultat de la comparaison faite entre les deux époques, renverse complètement, ainsi qu'on le voit, les explications données par les démocrates et par les *torys* sur les causes qui, à leur dire, engendrent la pauvreté et la platitude d'idées et de sentimens dans la classe moyenne actuelle. En effet, les partisans du torysme doivent avouer que, chez plusieurs républiques italiennes du moyen âge, le développement le plus large des principes démocratiques n'a pas amené avec lui les fâcheuses conséquences qu'ils signalent.

D'uu autre côté, les républicains doivent avouer aussi que la bourgeoisie peut être assez différente de ce qu'elle se montre, tout en repoussant les prétentions des prolétaires, et en occupant la place des nobles.

Que l'on cesse donc d'exagérer toujours les principes, et

de s'appuyer sur des théories élevées à la hâte et sans consultation préalable de l'histoire. Non, ce n'est pas à cause de ses banques et de ses magasins que la bourgeoisie actuelle se renferme de plus en plus dans l'égoïsme; ce n'est pas à cause du progrès de l'industrie, de la circulation plus rapide des richesses, de l'égalité des droits, qu'elle se montre froide et énervée; ce n'est pas à cause de l'interruption des traditions et des habitudes nobiliaires que les affections généreuses s'éteignent, que les grandes pensées s'effacent, que les grands dévouemens disparaissent. La bourgeoisie italienne se trouvait, au moins quant aux formes politiques et économiques, dans un état social extrêmement analogue à celui dont nous parlons, et pourtant elle était énergique et désintéressée, elle était vaillante et avide de gloire, pleine d'âme, pleine de poésie. Voulons-nous enfin savoir pourquoi? Voulons-nous mettre le doigt sur la cause véritable de ces étranges anomalies? Pour moi, elle n'est que trop évidente. C'est qu'alors l'homme gardait dans son esprit de fortes et profondes convictions, et qu'aujourd'hui il n'en a aucune. C'est qu'alors on plaçait la félicité de la vie, dans la satisfaction des besoins matériels, intellectuels et moraux, et qu'à présent on la fait consister tout entière dans la satisfaction exclusive des premiers. C'est qu'alors l'éducation fortifiait les instincts, et qu'à présent elle les paralyse; alors on cultivait les sentimens, à présent on cultive la raison; alors le centre était hors de nous, dans la nature, dans l'immensité des êtres, aujourd'hui c'est en nous que tous les rayons du cercle aboutissent; alors la grâce parlait au cœur, et la beauté resplendissait jusqu'au fond de l'âme: à présent elle ne charme que les yeux et les oreilles; alors la vertu paraissait à tout le monde une loi suprême, une loi irrécusable, une loi indestructible, quelque chose qui émane de Dieu même; à présent elle est ou une science ou un calcul.

Voilà les causes véritables, les causes permanentes et

universelles qui établissent entre la bourgeoisie ancienne et la moderne une différence si remarquable de caractère moral. Ces causes, comme on le voit, résident dans les profondeurs même de la pensée et dans les sentimens les plus intimes, les plus secrets du cœur. Elles agissent dans tout l'homme, elles construisent son être moral, le monde de sa conscience.

Les formes politiques doivent certainement être rangées parmi les motifs puissans, qui ont, dès l'origine, préparé l'un ou l'autre des états moraux que nous venons de comparer. Ces formes doivent aussi figurer parmi les instrumens variés dont on peut se servir pour modifier et changer peu à peu l'esprit moral de nos actions. Mais considérer ces formes comme des causes uniques et immédiates des dispositions générales de l'esprit, déverser sur elles tout le blâme et toute la responsabilité du mal qu'on déplore, ou les prôner comme la panacée universelle, le remède radical et instantané, cela est complètement faux, et extrêmement empreint de l'esprit de système et de l'exagération de parti; cela est faux surtout en France, où l'esprit public a mille moyens de se faire jour, et où il a déjà fait des conquêtes qu'aucune puissance au monde ne pourrait lui ravir.

Il ressort donc de l'étude de l'histoire italienne, et de son parallèle avec les conditions actuelles de la société française, un enseignement assez profitable qui est celui-ci : les principes démocratiques et la toute-puissance de la bourgeoisie, ont, à diverses époques, existé avec des caractères essentiellement opposés. Il s'ensuit qu'il ne faut chercher la raison de ce phénomène, ni dans la marche de certains principes politiques, ni dans l'efficacité de certaines formes gouvernementales.

Nous avons cru, cette raison, la trouver principalement dans l'existence ou dans le manque de convictions profondes, dans le développement disproportionné et exclusif, ou modéré et non exclusif de l'élément matériel de l'homme,

dans la culture de la raison préférée à celle du sentiment, et dans l'éducation de l'esprit préférée à celle du cœur, ou *vice versâ* dans la préférence donnée au sentiment et au cœur sur la raison et sur l'esprit.

Dans un autre article, je tâcherai d'expliquer pourquoi et comment toutes ces causes morales agissent de notre temps d'une manière tout-à-fait contraire à ce qui se passait à l'époque des républiques populaires de l'Italie.

MAMIANI DELLA ROVERE.

UN MOT SUR LE PRINCIPE DE LA DIPLOMATIE.

La diplomatie jouit d'une mauvaise réputation ; les hommes employés dans les négociations, soit ambassadeurs, soit ministres, envoyés, attachés, consuls, agens secrets ou accrédités, avec leur entourage de journaux salariés, leurs pamphlétaires et leurs espions, coûtent immensément plus qu'ils ne valent ; et pour quelques individus d'un caractère sans tache, engagés dans d'honorables négociations, combien d'autres ne sont que les instrumens avides des plus dangereuses combinaisons ! Les actes répondent bien à la renommée des acteurs; ils sacrifient l'inexpérience à la ruse, et livrent le faible au fort, sans aucune considération pour la justice de la question à décider ; et pourtant presque aucune tentative n'a été faite pour remplacer un mauvais système par un meilleur, ni même pour préparer cette amélioration en exposant courageusement le mal du système existant.

Malgré les efforts de quelques écrivains honorables pour amener un meilleur ordre de choses, toutes les nations, sans exception, suivent aujourd'hui, avec une remarquable

fidélité, les anciens erremens dans leurs relations diplomatiques; toutes emploient la fraude ou la corruption pour attaquer ou pour se défendre; du moins, toutes, en conduisant secrètement leurs négociations, encouragent la fraude et la corruption.

Peut-être les gouvernemens ont modifié quelques unes des formes de leur perfidie; mais la base des actes est toujours aussi corrompue. Les préliminaires de presque tous les traités, les premiers pas de tous les envahissemens sans exception, et les fonds secrets prodigués à un degré inconnu aux époques antérieures, prouvent la vérité de l'accusation.

Cette accusation dirigée contre la diplomatie est appuyée sur l'opinion des experts. Nous nous bornerons à invoquer celle d'un des hommes les plus distingués du corps diplomatique, dont on ne peut révoquer en doute la véracité. Voici ce qu'il dit relativement aux ambassades permanentes auprès des cours étrangères :

« La diplomatie actuelle est une espèce d'escrime perpétuelle, où chaque combattant est occupé à nouer ou à dénouer des intrigues; à tendre ou à éviter; à chercher le côté faible de ses adversaires, ou à se défendre contre eux; où les armes dont le succès serait le plus infaillible et le plus sûr, sont celles dont on se sert le plus rarement, la droiture et la loyauté (1). »

Les observations de M. Bignon sont frappantes de vérité, et c'est une question grave de savoir si un tel état de choses est une conséquence inévitable des rapports internationaux des empires. On nous permettra d'en douter, et le moyen d'éviter de tels scandales est, à notre avis, plus facile qu'on ne pense. Ce moyen de donner de la bonne foi aux négociations diplomatiques, c'est d'y introduire une publicité, autant que possible, complète.

(1) *Histoire de France*, par Bignon, t. I, p. XXI.

Actuellement, la fourberie n'est pas plus la spécialité d'un diplomate que le secret. On prétend qu'il est immoral d'égarer l'esprit public par des versions fausses pendant la durée des négociations, et il y a tel pays où la loi punit sévèrement, et avec raison, les gens qui exploitent les mouvemens de bourses par des bruits faux; mais par une inconséquence remarquable, la première cause de tout le mal, *le secret* dans les négociations, est autorisé partout.

En Europe, on permet même des traités clandestins qui peuvent troubler la paix du monde entier. Des sommes immenses ont été dépensées pour obtenir connaissance de ces négociations et de ces traités; puis, lorsqu'on les a eu achetés, on n'en a pu faire usage parce qu'on les avait obtenus par des moyens tellement scandaleux, qu'on n'a même pas osé avouer qu'on avait connaissance de leur existence. Il s'ensuit que les gouvernemens commettent les fautes les plus graves contre leurs propres intérêts et contre les intérêts des peuples, seulement par la connaissance imparfaite des faits.

Au Nouveau-Monde, où les anciens vices dominent encore, la doctrine sur le secret qu'on y croit indispensable au succès des négociations, repose sur les principes que M. Bignon a flétris.

« Dans la confection des traités, dit le juge Story, le secret et la promptitude sont toujours nécessaires et quelquefois indispensables; on apprend souvent, et on mûrit en secret des mesures qu'on ne pourrait suivre sans la certitude du plus profond mystère. Tout homme ayant quelque connaissance en diplomatie, sait ou a dû sentir que le succès des négociations dépend aussi souvent du soin avec lequel on les cache au peuple, que de leur justice ou de leur utilité. Dans le particulier, les hommes expriment des opinions, donnent des communications, et assument une responsabilité qu'ils n'avoueraient publiquement qu'avec la plus grande répugnance, et d'un autre côté les intrigues des puissances étrangères peuvent entraver les négociations, si elles apprennent

qu'on les a entamées, et si elles en connaissent le but et la portée (1). »

Cependant, tous les ans on demande, dans quelques uns des corps-législatifs des États-Unis, que le secret diplomatique soit resserré dans des limites de plus en plus étroites; et il paraît probable que ce peuple, vraiment maître chez lui, choisira bientôt la publicité avec son petit nombre d'inconvéniens, plutôt que de souffrir plus long-temps les maux du secret. Différez le paiement des 25 millions, non pas qu'on veuille prétendre qu'ils ne sont pas dus, mais parce que le délai antérieur a envenimé les négociations, et le peuple roi réfléchira que la conviction de son bon droit aurait été établie il y a longues années, si la question avait été mieux comprise; et que tout le monde aurait compris la question et en aurait écarté des malentendus, si *toutes* les négociations avaient été publiques.

La portée de la question une fois appréciée aux États-Unis, les convenances, dont on s'occupe en Europe plus que des droits fondamentaux, ou des intérêts des peuples, auront peu d'influence sur la décision américaine. Cette décision sera favorable à une publicité suivie et complète.

Leibnitz fut le premier qui signala les inconvéniens du secret dans les relations diplomatiques; il les indiqua, mais sous un point de vue limité. Leibnitz observa avec raison que lorsque l'imprimerie eut mis à nu les erreurs ou la corruption des écrivains, les documens officiels devinrent des parties essentielles de l'histoire.

« La publicité des documens, dit-il, est nécessaire pour dévoiler la duplicité des hommes d'État, la vérité de l'histoire, et surtout les lois des nations. De même que, dans les procès, il se passe souvent entre les parties et le juge des choses dont on ne fait pas procès-verbal, et qu'alors les

(1) *Commentaires sur la constitution des États-Unis*, par James Story. tom. 3. p. 357. 1833.

charmes d'une femme ou de l'or l'emportent sur la vérité et sur le droit, de même, dans les affaires d'État, des circonstances secrètes, que le grand jour de la publicité annulerait, exercent la plus grande influence. Une fausse rumeur pousse souvent les hommes à des mesures inspirées par une soif de vengeance, et dont ils rougissent bientôt, et des hommes vraiment grands sont ainsi excités à commettre des actes indignes des circonstances, afin d'éviter des imputations auxquelles on peut à peine attribuer une source intelligente. Des motifs pires encore ont causé toutes les horreurs de la guerre. Une insomnie d'un roi, le caprice d'une femme faible, ou l'ambition d'un ministre; des écrivains politiques font même les hommes plus mauvais qu'ils ne sont; ils inventent des faits qu'ils annoncent comme vrais, et les antipathies nationales promulguent ces calomnies. Il y a des exemples des plus étonnantes imputations contre les souverains et les ministres de différens pays, et qui ne peuvent se maintenir que par la plus absurde crédulité. Il est certain que l'histoire doit toujours être infidèle tant qu'elle n'aura pas pour base les mémoires des grands hommes d'État ou les documens publics; et l'imprimerie a, de nos jours, facilité la publication de ces documens au-delà de tout ce que les anciens ont jamais pu faire pour cela (1). »

A cet égard, l'Europe n'a pas fait un seul pas au-delà du but que Leibnitz signalait au XVIIe siècle. Il est vrai qu'on imprime toujours assez pour faire comprendre les bienfaits d'une publicité complète; mais on s'arrête là; et c'est par hasard qu'on imprime, mais nullement par principe ou par système. La vanité des héritiers, l'avidité des éditeurs, la haine des partis, donnent de temps en temps des renseignemens tronqués, qui, présentés aux peuples au moment des évènemens, auraient facilité leur bonne marche.

(1) *Codex gentium*. Ed. génér. 1768, 4°. Tom. 4. p. 3.

L'insuffisance de la diplomatie moderne, pour établir un accord durable entre les États, est encore plus remarquable que son opposition à la vérité de l'histoire; et l'impossibilité, pour ce qui est imbu de tant de mal, de produire le bien, justifie le désir de trouver quelque moyen plus efficace et plus pur.

On convient que la force de *l'opinion publique* agit puissamment sur la marche de toutes les affaires publiques, et si généralement les gouvernemens sont bien loin de fournir à cette opinion des élémens incontestables de vérité et de force, quelques uns, cependant, s'écartent parfois de cet abus; la maxime que le roi Édouard d'Angleterre transféra du droit Canon dans le droit public de ce pays : *quod omnes tangit ab omnibus tractetur,* ce qui touche tous doit être saisi par tous, commence à y être autre chose qu'un mot vide de sens. Cette véritable et profonde révolution ne s'arrêtera pas ; et un préliminaire indispensable pour que l'opinion publique exerce enfin son influence légitime sur la partie de ces affaires qui concerne les nations étrangères, c'est de faire connaître au peuple les détails des négociations; c'est la substitution prudente et graduée de la publicité au secret que l'on observe en diplomatie. S'il est vain d'espérer que ce secret soit immédiatement abandonné par tous les gouvernemens ou entièrement repoussé par un seul, du moins les gouvernemens libres ont de puissans motifs pour étendre de plus en plus cette publicité que jusqu'aujourd'hui ils n'ont encouragée que partiellement. Les désavantages accidentels auxquels peuvent les exposer des découvertes inopportunes seraient amplement compensés par les avantages généraux du système. Les débuts seraient imparfaits sans doute, mais ce serait un immense progrès que d'ordonner la publication des correspondances avec les ministres étrangers, avec les exceptions nécessitées par les vieilles habitudes et la nouveauté de la chose. Au lieu de faire du secret la règle, et de la publicité l'exception, c'est la

publicité qui serait la règle et le secret qui serait l'exception, bientôt on pourrait dire tout ce qui se passe dans les négociations, et on n'ignorerait plus que ces sombres mystères, que de mauvaises consciences entretiendront toujours, lors même que le nombre de ces hommes et leur influence auront été réduits à une sorte d'impuissance (1).

UN ANGLAIS.

L'ANGLETERRE, LA FRANCE, LA RUSSIE ET LA TURQUIE.

Tel est le titre d'un livre remarquable qui vient d'être traduit en français et que les journaux ont attribué à un ambassadeur très renommé. Le sujet intéresse vivement les hommes d'état et les publicistes d'aujourd'hui. Il s'agit de la question d'Orient, de l'existence de la Turquie, des empiétemens de la Russie menaçant de sa civilisation barbare les nations de l'Europe, du rôle qui est destiné à la France et à l'Angleterre, pour contrebalancer un poids immense qui menace d'écraser une grande partie du globe. Avant de donner l'analyse de cet ouvrage important, nous ne pouvons mieux faire que d'en citer en grande partie l'introduction, laquelle résume si admirablement les idées politiques d'un homme d'état éclairé, défenseur de l'indépendance et de la liberté des peuples. Voici cette introduction :

L'ouvrage dont nous publions la traduction a, dans l'espace de quelques mois, eu trois éditions en Angleterre ; il a sérieusement occupé la presse allemande. La gravité et l'urgence des questions, l'abondance des faits, le talent original

(1) Nous nous réservons de traiter ce sujet important avec plus d'extension dans nos prochains articles.

et profond de l'auteur, auquel un long examen et des expériences personnelles ont donné une connaissance parfaite des lieux et des choses dont il parle, tout invite les publicistes français à lire à leur tour, à méditer consciencieusement cet écrit.

La Turquie, — la Turquie, placée sur le bord d'un abîme, c'est le sujet de l'ouvrage.

Question solennelle et terrible, qui touche par tous ses points au repos et au bonheur de l'Europe entière, qui ne peut se résoudre sans le concours de la France, dans laquelle se trouvent nécessairement engagés ses intérêts, son honneur, son avenir. Le tableau qui nous est offert des orages qui s'amoncèlent contre nous dans l'Orient, est animé, pittoresque, fidèle. La curiosité seule, à défaut de motifs plus honorables et plus puissans, nous forcerait à suivre les développemens de ce drame politique où les évènemens, les actes, les intrigues, préparent une catastrophe qui va, et peut-être très prochainement, placer dans notre époque une de ces essentielles révolutions, auxquelles il a été donné de changer la face du monde.

Depuis le jour où fut créé le système politique qui depuis trois siècles règle les destinées de l'Europe, aucune alliance ne se présente à nous dans l'histoire plus étroite, plus avantageuse, plus nécessaire même et plus constante, que celle qui unissait la France et la Turquie. Lorsqu'au commencement du XVIe siècle les peuples de la chrétienté s'alarmaient des conquêtes de Sélim Ier et de Soliman II; lorsque les papes s'efforçaient de ranimer l'esprit des croisades, il fallut aux rois de France comme une inspiration diplomatique bien haute et bien hardie, pour résister aux sympathies religieuses de la nation, pour conjurer les dangers bien plus immédiats dont on était menacé par l'ambition d'une maison souveraine, qui ne demandait pas mieux que de paraître obéir au mouvement religieux universel, afin de s'en prévaloir ensuite contre l'indépendance des

nations. Ce fut un phénomène bien nouveau pour l'Europe, ce fut, disons le mot de l'époque, un scandale de voir le roi très chrétien et le chef de l'islamisme ligués coutre un empereur apostolique. Cependant la diplomatie française reçut du principe même de cette alliance une direction si naturelle, si profitable, si nécessaire aux deux puissances alliées, que la France ne s'en écarta pas une seule fois dans le cours de trois siècles (1). Quelle n'eût pas été la résistance de la France sous François Ier, sous Henri IV, sous Louis XIV, si, à l'une de ces époques, la maison d'Hapsbourg eût aspiré à occuper Constantinople, à y établir une domination exclusive, ou seulement à y dicter des lois? Il est vrai qu'à la fin du XVIIIe siècle, elle a cru pouvoir abandonner cette sage voie. C'est qu'alors elle s'est elle-même laissé séduire à l'ambition de dominer l'Europe; c'est que la conquête de l'Égypte et de la Syrie conduisait tout naturellement le jeune vainqueur des Pyramides à la conquête du Bosphore. Mais, ces illusions évanouies, Napoléon ressuscita l'ancien dogme de la diplomatie française. Et lorsqu'à la réunion d'Erfurt, les deux empereurs paraissaient, au milieu de prévenances et de concessions mutuelles, diviser entre eux l'Europe en deux parts parfaitement égales, et ne cherchaient, au fond, qu'à s'assurer les moyens d'une domination sans partage, ce fut la question du Bosphore

(1) Il serait hors de propos de parler ici des avantages commerciaux que la France retirait de son alliance avec la Turquie. Nous ne voulons pas cependant passer sous silence un fait historique qui a échappé à l'érudition de M. le ministre de l'intérieur, dans son habile et lucide exposé du droit des neutres. En affirmant « que la » France, dans le traité d'Utrecht, a la première reconnu ce droit, » M. Thiers se trompe d'un siècle quant à l'époque de cette reconnaissance. Le traité de Henri IV avec Mahomet III renferme la clause remarquable « que les marchandises chargées à nolis sur vaisseaux » français, et appartenant aux ennemis de la Porte, ne pouvaient » être prises sous prétexte qu'elles venaient des ennemis de la » Porte. »

qui déchira le voile. Abandonner Constantinople au pacifique Alexandre parut une concession par trop périlleuse à la France de l'empire, au héros d'Austerlitz. — La France de juillet et Louis-Philippe auront-ils plus de courage contre le génie entreprenant et heureux de l'empereur Nicolas?

Sans nous arrêter à discuter sur la vitalité de la Turquie; tâche admirablement et complètement remplie dans l'écrit que nous publions, nous nous hâtons d'avouer qu'à l'aspect de ce corps immense, gisant à terre, meurtri par le fer, miné par le poison, le premier mouvement de notre âme c'est un sentiment d'indignation et de haine contre l'auteur de cet assassinat politique. Si ces images sanglantes, si ces actes de violence, n'arrachaient pas l'Europe au lourd sommeil d'égoïsme qu'elle dort depuis si long-temps, ne faudrait-il pas désespérer de la voir jamais renaître à la justice, à la force, à l'honneur? Voilà le grand problème politique par rapport aux affaires que nous aimons à appeler de l'Orient, et qui au fond sont celles de l'Europe et de son avenir.

La Russie, avant tout, appelle ici nos inquiétudes et nos regards. La Turquie n'est qu'une des victimes préliminaires, une catastrophe épisodique du drame. Voyez, la scène change, l'Orient s'efface, la péripétie définitive s'élargit; elle enveloppe l'Europe en avançant.

Deux principes sont en présence et se disputent l'Europe. Si le théâtre actuel de leur lutte est le vieil empire ottoman, il n'en est pas moins vrai que celui de ces deux principes qui veut arrêter le monde dans sa marche, ne peut triompher dans ce premier combat, sans que tous les États de l'Europe ne soient aussitôt menacés d'une épreuve subite et terrible, d'un changement radical et peut-être mortel. L'ouvrage dont nous offrons la traduction au public est plus spécialement consacré à la question épisodique qui se débat en Orient; qu'on veuille bien nous permettre

quelques réflexions sur la thèse plus générale à laquelle cette question se rattache.

On parle à satiété de la Russie, Briarée du Nord dont les cent bras sont autant d'armées innombrables, invincibles, mais dont les pieds sont d'argile; fantôme sanglant dont l'ombre immense couvre et glace le monde, et qu'une goutte d'eau bénite ferait s'évaporer; ulcère rongeur auquel on abandonne notre globe, comme une de ces victimes désespérées que dévore l'hôtel des incurables. On regarde, on s'étonne, on s'alarme, on se parle du lâche et stupide égoïsme avec lequel l'Europe et l'Asie, sans doute dans l'espoir de conjurer le monstre en l'assouvissant, jettent une à une des nations entières dans sa gueule béante. La diplomatie paraît avoir irrévocablement divisé les nations modernes en trois classes : nations déjà dévorées, ensevelies à toujours; nations actuellement broyées, qui se débattent et palpitent encore sous la dent de l'ogre; nations promises à terme à sa faim, et dont les jours sont comptés. Et cependant, à nous voir si calmes et si fiers de notre sécurité, ne croirait-on pas que nous écoutons un de ces vieux contes de fées qui effraient les enfans et les endorment?

Mais laissons ces tableaux du passé aux peintres de lanterne magique; l'histoire n'est pas assez palpitante de nouveauté pour nous instruire et nous tenir en haleine.

Ce qui se fait sous nos yeux prépare au despotisme russe des triomphes bien autrement éclatans.

A la Perse, le czar impose un schah aussi lestement qu'il installerait un gouverneur dans une province russe. L'Angleterre, si jalouse de cette suprême influence, l'Angleterre, qui devrait élever en Perse une tour d'observation pour surveiller les contrées qui séparent les Indes de la Russie, se met très humblement à la queue des agens de Nicolas, applaudissant, bon gré mal gré, aux décrets de sa haute sagesse. Et cependant, ne l'oubliez pas, il y a quelques

jours à peine la Perse vouait à la Russie une haine nationale.

Quant à la France, on ne peut raisonnablement désirer de lui voir jouer un rôle à la cour de Teheran, *vu la distance des lieux,* raison suffisante, on le sait, de notre diplomatie.

« Ne vous lassez pas de montrer à l'esprit de Méhémet-
» Ali la force et la grandeur de l'empire russe, la loyauté
» de ma politique. Dites-lui que tout concourt à former des
» liens étroits et durables entre la Russie et l'Égypte ; que
» la Russie ne rougit point de faire le premier pas ; qu'elle
» s'empresse d'offrir son amitié à celui qui, d'une manière
» si éclatante, a su conquérir son indépendance. Méhémet-
» Ali est une tête faible. Il est beaucoup plus facile qu'on ne
» pense de lui en imposer. Visitez-le souvent dans les mati-
» nées, à l'heure où il fume sa pipe et *prend son café*. A
» cette heure du laisser-aller et de la confiance, dans l'en-
» traînement d'une conversation familière et amicale, vous
» recueillerez d'*inconcevables confessions*. Communiquez ou-
» vertement avec Prokesch, *si l'Autriche est toujours dispo-*
» *nible*. Aux agens français et anglais, le sérieux des af-
» faires : *rien de plus, rien de plus.* »

Voilà un échantillon assez significatif, je pense, de l'instructiontion verbale que l'empereur Nicolas donna au colonel Duhamel en l'envoyant en Égypte.

Le colonel arrive ; il prononce son « *soyons amis, Cinna* » ; Méhémet, étonné, émerveillé, ravi, se prend de l'admiration la plus passionnée pour l'empereur (1). Un général polonais quitte aussitôt, avec ses malheureux et braves compatriotes, le service de celui qu'on croyait l'ennemi le plus irréconciliable des Russes (2).

(1) Lisez l'excellente brochure de M. Breuvery, sur les affaires de la Turquie.

(2) « Si l'adresse diplomatique a la puissance que lui attribue » M. Bignon, à laquelle, moi, je ne crois pas.... etc. » *Discours* de M. Thiers, du 14 avril.

Malgré ce nouveau lien, le czar continue d'être l'ami fidèle et le protecteur de Mahmoud II. On verra dans l'ouvrage qui suit par quel enchaînement d'intrigues, de fraudes, de violences, l'ennemi mortel de la Russie a été réduit à se prosterner devant elle, à implorer son amitié et son secours : honte éternelle de ceux qui furent ses alliés et ses amis trois siècles durant !

Et maintenant, l'empereur Nicolas commence à porter toute son activité sur la nouvelle possession maritime que jusqu'ici, attendant l'occasion, il avait, pour ainsi dire, laissée en friche.

On fortifie Sevastopol ; on augmente la flotte ; les journaux annoncent de nouveaux contrats passés avec les maisons d'Odessa pour bois de construction : car une mer, autrefois européenne et asiatique, se change pour la Russie en un lac domestique, où l'empereur réunit et multiplie ses vaisseaux aussi tranquillement qu'un fermier peut nourrir des canards dans sa mare.

Voilà l'Orient.

A Calish, l'empereur Nicolas, avec son adjudant, le roi de Prusse, établit un camp, bâtit des barraques permanentes. Il s'y transporte, il y conduit son armée, l'âme et le corps de l'empire.

Cherchez sur votre carte la petite ville de Calish. — Pas en Russie, s'il vous plaît. — Étendez hardiment votre index vers la France. — Là, à trois cents lieues des frontières naturelles de la Russie. — Presque en Allemagne. — Maintenant, fixez une des pointes de votre compas à Calish, l'autre à Pétersbourg ; décrivez un cercle : Paris s'y trouve ; Paris est plus près de Calish que Pétersbourg ou Moscou ; et les chaussées de la Prusse, les publicistes de la Prusse, les armées de la Prusse, obéissent à l'autocrate.

Ces choses-là se font au grand jour, et sont annoncées dans tous les journaux du monde.

Mais ne s'organise-t-il rien dans le silence et l'obscurité

des ténèbres où la diplomatie russe se trouve, comme l'oiseau de la nuit, dans son élément naturel? Est-il possible qu'elle soit inactive et désœuvrée en Égypte, en Italie, en Hollande, en Espagne, dans les diverses contrées slaves, en Asie, en Amérique même? Seriez-vous bien surpris de la découvrir au sein même de nos émeutes? Le drapeau blanc, le drapeau rouge, le drapeau tory, ne se déploie-t-il jamais au vent qui souffle de Pétersbourg?

Après cette reconnaissance rapide faite dans le camp ennemi, rentrons chez nous. Interrogeons les nations, les hommes d'État, les gouvernemens. Quelle impression fait sur eux le progrès incessant du danger qui les cerne? Quelle attitude prennent en Europe les États dépositaires des idées, des espérances de la civilisation? Lorsqu'avec un peu de vérité, un peu de conscience, on essaie de trouver une réponse nette et précise à ces grandes et solennelles questions, l'âme est saisie, il faut l'avouer, d'une tristesse ineffable, et tombe dans un invincible abattement. Aux sinistres échos que nous envoient les forêts de la Russie, le camp de Calish, les chantiers de l'Euxin, n'avons-nous donc pour répondre que le marteau du charpentier qui fixe un *Pandémonium* aux murs du Luxembourg?

Tandis que les gouvernemens des nations élues, garrottés, enchaînés au cheval sauvage du libéralisme matérialiste, parcourent sans fin un cercle sans limite, les corbeaux affamés du despotisme planent dans les airs sur ces Mazzepas politiques, et flairent leur pâture.

Nous connaissons bien ce haut dédain, cette confiance railleuse que les grands du jour, les héros de la torpeur politique, opposent parfois aux alarmes que nous inspire la Russie. Mais ces messieurs ont en réserve des paroles toutes faites pour les grandes solennités; ils ont une physionomie à part pour les jours de fête. Visitez donc leur âme à son lever, tâchez de voir le négligé de leur conscience. Alors vous les trouverez encore plus effrayés que

vous des dangers dont ils se réjouissent si spirituellement au grand jour. Car ces dangers que vous voulez prévenir, ils désespèrent, eux, de les conjurer. Espèce de ventriloques, n'ayant pas le courage d'exprimer leurs frayeurs, ils les font répéter aux échos lointains.

« *Chacun d'eux* (*le peuple américain et le peuple russe*) » *semble appelé, par un dessein secret de la Providence, à* » *tenir un jour, dans ses mains, les destinées de la moitié du* » *monde* (1). »

Elles ne sont pas à nous, ces paroles de blasphème et de mort. Un homme, qu'un beau talent et de nobles sentimens d'humanité recommandent à l'admiration publique, avait reçu du gouvernement français la mission d'aller chercher des instructions d'utilité pratique dans les États-Unis d'Amérique. Il a visité ces riches et glorieuses républiques. Là, il a étudié la marche, sondé les destinées des sociétés humaines. Le résultat de ses méditations, c'est un ouvrage d'un immense intérêt, sans doute. La fin, le résumé, le corollaire absolu, le dernier mot du livre, c'est la malédiction qu'on vient de lire ! ! !

Comment le philosophe sérieux et sensible devient-il soudain prophète, un prophète sataniquement inspiré, n'est-ce pas? qui poursuit de ses prédictions railleuses la Providence et l'humanité ?

D'où vient que l'organe officiel de la pensée gouvernementale nous félicite d'appartenir à une époque qui produit un pareil ouvrage (2)? C'était bien la peine, vraiment, de passer et de repasser l'Océan, aux frais de la nation, pour lui rapporter ce message de désespoir et de honte, et venir

(1) *De la Démocratie en Amérique*, par M. Tocqueville, dernière page du t. II.

(2) « Tant de mérites éminens placent cet ouvrage entre les rares » et durables compositions qui n'honorent pas seulement leur au- » teur, mais aussi le pays et le temps où elles ont paru. » *Journal des Débats* du 23 mars.

graver sur les murs des Tuileries l'épouvantable prophétie du festin de Balthasar.

Or, ne croyez pas que ce soit là une opinion qui s'aventure dans le monde politique, seule, sans parenté, sans alliance, sans écho.

Son imagination et son cœur emportent un grand poète en Orient. Il voit les Turcs, les Grecs, le Liban, l'Anti-Liban ; et dans l'horizon brumeux de ses paysages, de ses souvenirs, de ses impressions, le lyrique pélerin nous montre la Russie s'élevant couronnée d'une auréole de gloire, cette même Russie, que nous venons de voir, ciselée en vignette, dans les conclusions didactiques du jurisconsulte voyageur.

Mais ces préludes prophétiques, ces poétiques soupirs, prennent bientôt une forme plus nette et plus significative. Un penseur profond, un grave législateur, initié aux mystères les plus impénétrables de la philosophie et du ministère régnant, monte à la tribune pour dire à la France que son affaire la plus pressée est de s'allier à la Russie, et qu'elle doit être bien lasse de son libéralisme et de sa fierté de quatre ans. L'athlète éclectique fléchit sous cet énorme poids de gloire que porte la France ; *sat Trojæ Priamoque datum,* soupire-t-il hors d'haleine. Inutile, au reste, d'honorer d'un seul mot de réfutation l'absurde et dégradant système de M. Jouffroy (1), qui sépare les intérêts et les principes politiques d'un peuple : genre d'hérésie sociale qui n'eut jamais cours en France. Nous nous bornons à signaler la simultanéité de manifestations dont l'objet est, ou du moins peut être, de faire pour ainsi dire suinter goutte à goutte dans l'opinion publique, des sentimens favorables à la Russie.

A l'heure même où l'on nous prophétisait ainsi notre avenir, la voix rauque du général Jackson, traversant les mers avec la rapidité et le retentissement d'un orage, nous

(1) Voyez le Discours prononcé par ce député le 28 avril.

portait ses menaçantes réclamations. Elles pouvaient avoir quelque justesse arithmétique, qui le nie? Mais devait-on en tribut de pusillanimité changer une dette d'argent? Quel précédent, d'ailleurs! L'autocratie russe, co-régente bientôt de la démocratie américaine dans le gouvernement du monde, réclame à son tour ses vingt-cinq millions. La méthode jacksonienne devient une panacée diplomatique d'une efficacité trop merveilleusement immédiate, pour qu'un empereur aux expédiens renonce à ce facile moyen de s'enrichir. Et nous! nous sommes si libéraux, si justes! nous paierons.

Est-ce une réalité? est-ce un rêve? Peut-on être Français, peut-on aimer sa patrie et tracer avec ce sang-froid l'horoscope de son anéantissement politique? C'est donc en pure perte que la France aura si long-temps versé pour la liberté des hommes son sang et ses trésors! C'est en vain qu'elle aura douloureusement mis au monde cette civilisation européenne qu'elle portait, mère tendre et patiente, qu'elle nourrissait depuis tant de siècles dans ses flancs? Vous appartenez à ce peuple confesseur, missionnaire et martyr dans la sainte cause de la sociabilité humaine, et c'est vous qui résolvez gaîment contre lui le terrible problème tombé de la voix mourante de Napoléon. Que ferez-vous donc de la France? Une momie ensevelie dans les langes de sa gloire militaire, de ses veilles intellectuelles, de ses conquêtes morales, que vous jetterez couvertes d'hiéroglyphes désormais indéchiffrables aux stériles investigations des antiquaires à venir? Une terre d'ilotes destinée à nourrir, une académie de sophistes destinée à dérider par leur *libre parole* le front des nouveaux maîtres, que lui font vos prédilections prophétiques? Une espèce de Fanar de la Russie, pépinière de drogmans, de fournisseurs, de banquiers, de scribes, de Pharisiens au service de l'autocrate?

Il faut voir dans ces paroles autre chose que de capricieux sarcasmes; elles expriment les conséquences forcées

des doctrines qu'on improvise sur notre politique extérieure. Et d'ailleurs le système actuel du gouvernement et les résultats connus qu'il a déjà produits sont malheureusement trop conformes aux pitoyables théories qu'on essaie de soutenir. Quelle influence exerce, en effet, en Europe, la diplomatie française? Où sont les preuves de ses sollicitudes, de sa prévoyance, de sa force? Quelle est l'idée que représente aujourd'hui la France? Qu'en pensent ses amis et ses ennemis? Quels sentimens son nom éveille-t-il en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne, en Turquie même? « En arrière, en arrière! » Mais nous disparaissons dans un précipice, nous nous enfonçons dans la boue! « En arrière. » C'est aujourd'hui la devise de la France; sorte de binome politique à l'aide duquel on résout, les yeux fermés, tous les problèmes d'utilité, de sécurité, de dignité nationale. Ne dirait-on pas que nous nous croyons seuls au monde? que les souvenirs de la veille et les menaces du lendemain, sans cohérence morale désormais et sans liaison logique, ne sont plus que des fantasmagories pour nos heures de loisir, des arabesques pour nos salons? Quand tout annonce que la face du monde va changer, quand une secousse prochaine menace d'ébranler l'Europe et la France sur leurs antiques fondemens, les pères conscrits de la grande nation, tranquilles sur leurs chaises curules, ne croient bien mériter de la patrie qu'en causant économie, chemins de fer, tabac, opéra, *panem et circenses*, ou en se perdant dans ces nombreuses futilités théoriques du principe de la liberté et de la souveraineté sociales. C'est précisément ainsi, il y a de cela quatre siècles, que les Grecs du Bas-Empire, représentans pusillanimes, échos expirans de la civilisation et du christianisme en Orient, se querellaient sur les subtilités de la foi, à l'heure même où la hache de l'islamisme brisait les portes de cette ville fatale, dont la possession est aujourd'hui le mot de l'énigme des destinées de l'Europe. La Russie marche, grandit, se produit avec toute sa force en dehors, comme

un essaim d'abeilles par une belle journée d'été. En présence de cette activité expansive et menaçante, la France se retranche en elle-même. Elle affecte une indifférence paresseuse et molle, une profonde sécurité. Bourgeois parcimonieux et égoïste, elle prépare elle-même sa couche, sourit à son sommeil, s'arrange le mieux qu'elle peut pour savourer long-temps le siècle d'or qu'elle s'est fait. Économie! réduction ! belles et seules vertus civiques du jour ! Si c'est vraiment le besoin unique de la France, soyez donc conséquens : licenciez vos armées, abandonnez l'Afrique, désertez l'Italie; oubliez l'Allemagne, la Pologne, la Turquie; fondez vos canons, et de ce bronze improductif conquis par le génie de l'épargne sur le vieux préjugé de l'honneur et de la gloire, forgez une statue au dieu de la liberté. A votre aise, messieurs ; la Grèce éleva bien des autels au dieu inconnu.

L'indignation nous arrache ces paroles, c'est vrai; mais, bon dieu! voyez ce que nous sommes et ce qu'on fait de nous. « Je ne sais, mais il me semble qu'il est impossible » de se défendre d'un juste orgueil à la vue de cette puis- » sance française au-dessus de laquelle aucune puissance ne » s'élève. Ce royaume de 32,600,000 habitans, riche de » 1,133,870,547 fr. ; cette population guerrière et agri- » cole, dotée de toutes les forces du sol, du commerce, de » l'industrie et de la civilisation la plus avancée; cette ar- » mée de 410,000 soldats admirables de courage et de » discipline; cette marine de 33 vaisseaux de ligne, 77 fré- » gates et 213 bâtimens inférieurs; ces frontières, si heu- » reusement jetées par la nature; ces ports, qui nous met- » tent en communications avec tous les peuples, laissent-ils » autre chose à désirer pour la prospérité et la sécurité de » notre beau pays, que la réunion de tous les esprits dans » une même communion d'ordre et de liberté? Parcourez » toute l'échelle des nations, et dites-moi s'il en est une » seule qui puisse marcher rivale de la France (1). »

(1) *Journal des Débats*, 2 mai 1835.

A ce magnifique étalage statistique de nos forces ajoutez l'union de la France et de l'Angleterre, seule rivale digne de balancer notre suprématie politique, et dites si la Providence s'est divertie à former cette alliance des deux États les plus puissans et les plus civilisés du monde, pour les faire passer plus ignominieusement l'une et l'autre sous la loi du despotisme et de la barbarie.

Voilà la question fondamentale de notre époque ; la voilà simple, claire et catégorique. On l'a compliquée, obscurcie, mal résolue ! A qui la faute?

La Charte, ne l'oublions pas, n'est qu'une voie tracée, une forme d'existence, un sanctuaire. Pour qu'il y ait mouvement dans cette voie, vie sous cette forme, culte dans ce sanctuaire, il faut que la nation en masse soit à même de les inspirer et de les nourrir ; et c'est de cette manière toute morale qu'il est possible de concevoir la souveraineté du peuple. Le vaisseau de l'État n'est pas un bateau à vapeur où, la force motrice une fois emmagasinée, les passagers peuvent, les bras croisés, naviguer tranquillement sur la parole du pilote. Une société sans vie morale a pour analogue un pouvoir sans action politique. Nul pouvoir ne peut se soustraire à l'influence du peuple qu'il conduit, c'est un baromètre qui obéit, avec une précision infaillible, aux variations de l'atmosphère sociale. Aussi reproche-t-on aux ministres l'état peu satisfaisant de la France? « Que nous voulez-vous? disent-ils : » tel nous trouvons le peuple et tel nous le prenons. Nous » ne sommes pas professeurs, nous sommes ministres. » Puis, avec une suffisance amèrement ironique : « Voyez ! la rente monte ! ! ! »

Comment répliquer à cet argument? Où est en France cette voix imposante d'oracle et de vérité, voix du peuple, voix de Dieu, qui vivifie les actes du gouvernement, ou ennoblit l'attitude de l'opposition. Voyez le cas flagrant du jour, l'intervention en Espagne. Cette grande et solennelle affaire ne paraît-elle pas subordonnée à la mesquine

tactique des partis? S'il arrive aux ministres d'émettre une opinion pleine de force et de dignité, pour sonder le public; au lieu de les prendre au mot, on leur rit au nez, on crie à la spéculation; comme si un noble sentiment, une politique à vues larges, n'était plus ni raisonnable ni possible en France.

Consciencieusement, ce n'est pas, non plus, sur les vues, sur les prédilections personnelles du roi citoyen qu'on peut décharger toute la honte du rang subalterne où la France est aujourd'hui descendue. Supposer que Louis-Philippe, de propos délibéré, s'est réfugié sous les ailes de l'oiseau bicéphale! pour faire une sieste royale après le festin de juillet, et chanter, Tityre couronné, le Dieu de ses loisirs!!! Non, esprit le plus expérimentateur et le plus expérimenté de l'époque, il sait trop bien que l'ombre des ailes de l'aigle noir n'est, au bout du compte, qu'un manteau de deuil, de servage, de pélerinage parfois! Louis-Philippe ne nous a-t-il pas promis de ne plus quitter la France? Il l'aurait oublié!!!

Louis-Philippe ne se méprend pas sur le péché vraiment originel et irrémissible de la restauration. Il sait mieux que personne, que la Russie, après avoir inauguré les Bourbons sous le prestige de la souveraineté du peuple, les a traînés à la remorque de l'autocratie, de congrès en congrès, à la criminelle guerre d'Espagne, et précipités enfin dans le gouffre des ordonnances, des ukases. A cette heure, la Russie, occupée à passer en revue ses vaisseaux de transport dans le port d'Odessa, à réunir ses bataillons dans le camp de Calish, peut *n'être pas pressée de saisir une proie qui ne peut échapper*. Dans sa *générosité féconde*, dans sa *miséricorde politique*, l'empereur Nicolas pourra bien offrir à Louis-Philippe cette même amitié qui honora les Bourbons, qui protège aujourd'hui le sultan et Méhémet-Ali.

Le roi de juillet sera-t-il dupe de cette offre? La France

de juillet l'acceptera-t-elle? La France a-t-elle bien sondé la plaie que lui fit naguère l'alliance russe brillante, si l'on veut, d'avantages commerciaux, de rentes au-dessus du pair, mais hideuse de honte politique, de décadence morale, de spéculations perfides, de malheurs enfin? Si constamment, si justement inquiète de tout ce qui paraît, au-dedans, menacer ses moindres garanties de liberté, la France est-elle assez instruite et soucieuse de tout ce qui se trame dans l'ombre ou se prépare ouvertement contre elle au-dehors? Voit-elle que des hauteurs gigantesques du despotisme russe peut tomber demain une avalanche invincible qui renverse d'un coup le jeune édifice de ses franchises nationales? Est-on parvenu à convertir chez nous en croyance publique ces incontestables vérités : que la prétendue politique isolée, *insulaire*, est un rêve, qu'il n'existe ni gloire, ni grandeur, ni durée, pour un État, qu'autant que son gouvernement, digne, sage, fort, contre les tentatives coupables de ses ennemis intérieurs, oppose la même dignité, la même sagesse, la même force aux prétentions et aux intrigues de ses ennemis du dehors?

Nos paroles sont bien faibles, nous le sentons, pour arracher la France à cette torpeur fascinante qui la berce et la tue. Eh bien! qu'une voix plus puissante la réveille! Qu'elle écoute l'oracle que rend la pierre encore fumante de ses ruines d'hier. Toutes les catastrophes, tous les crimes des derniers temps, ces taches de sang et de boue, ces reflets de lumière infernale jetés sur la toile brillante et pure où vivent nos sublimes efforts, décèlent une influence incessante de l'étranger. Juillet approche : lorsque les danses de la grande fête auront cessé, allez, interrogez la poussière de ces Champs-Élysées que foulait hier tout un peuple. Au-dessous des traces de sa joie et de son orgueil, que voyez-vous profondément empreint dans la terre? C'est là que bivouaquaient, avec leurs chevaux, les cosaques! Tous ces souvenirs seraient-ils muets pour nous, oubliés comme un spectacle d'opéra passé de mode?

Réfléchissez, et osez prédire que sans prévoyance, sans force, sans considération dans nos rapports avec les gouvernemens étrangers, nous conserverons intactes notre liberté et notre prospérité intérieures.

La question d'Orient, objet de l'écrit que nous publions, et auquel il est temps de ramener le lecteur, question dont la gravité et les résultats imminens n'ont rien de comparable dans les annales de la diplomatie moderne, question éminemment européenne, essentiellement française; la question d'Orient, disons-nous, offre l'occasion la plus solennelle et la plus heureuse de rendre la virilité de la France aux voies trop oubliées de l'honneur national, qui sont en même temps celles de la sécurité véritable. A l'instant même, en effet, où quelque susceptibilité prévoyante et énergique commencerait à fermenter dans la masse de la nation, une métamorphose miraculeuse de spontanéité transfigurerait à vue d'œil la partie de notre gouvernement la plus défectueuse et la plus déconsidérée, notre diplomatie; et cette espèce de réhabilitation extérieure ne pourrait manquer d'avoir une influence salutaire sur notre état intérieur.

Que nos hommes d'État nous permettent de rappeler à ce propos le principe et le langage de notre diplomatie impériale au sujet de cette même question turque. On lit dans le rapport qui sert de préliminaire aux décrets de Berlin :

« Le gouvernement de Russie, quand il devrait être » occupé uniquement du soin de vivifier ses immenses états » et d'expier par les bienfaits d'une sage législation et d'une » administration paternelle, le crime qui fit en un jour descendre du rang des nations indépendantes une nation » ancienne, nombreuse, illustre et digne d'un meilleur » sort, convoite et menace d'engloutir encore le vaste et » superbe empire des Ottomans. Les mêmes manœuvres » qu'il employa contre la Pologne, il les emploie aujourd'hui contre la Turquie... Avec de tels ennemis, V. M.

» n'est pas libre de suivre le mouvement de sa générosité.
» *Le penchant même qui la porte à désirer la paix, lui fait*
» *une loi* de ne se dessaisir d'aucune de ses conquêtes, *que*
» *l'indépendance entière et absolue de l'empire ottoman, in-*
» *dépendance qui est le premier intérêt de la France,*
» ne soit reconnue et garantie. »

Voilà comment le prince de Talleyrand *devinait* jadis la pensée du souverain de la France. Or Napoléon ne faisait que continuer le vieux système de la monarchie française. Et, coïncidence plus singulière, ce grand homme, cet oracle de son siècle, ne faisait encore que sanctionner le vieil oracle d'Apollon Pythien, qui dès la plus haute antiquité proclamait l'importance de la position de Constantinople, et donna le nom d'*aveugle* à tout un peuple qui l'avait méconnue (1).

Il paraît qu'on *devine* autrement la pensée du roi aujourd'hui; il paraît que nous désespérons de pouvoir garantir l'indépendance de la Turquie, dont le partage nous semble inévitable. Même, sous certain rapport, ce partage a commencé. Déjà de ses mains de fer, le Russe étreint le corps de l'empire; la bénévole diplomatie française s'arrange de son esprit. A Nicolas, Constantinople et le Bosphore; à nous, l'opium, la léthargie, la fatalité.

La grande difficulté de la question turque, à ce qu'on dit, c'est que le gouvernement du grand-seigneur est en pleine dissolution; c'est que, d'un autre côté, plusieurs peuples soumis à l'empire ottoman invoquent la domination russe. Si cette dernière hypothèse avait quelque fondement, elle rendrait encore plus menaçante pour l'Europe l'occu-

(1) *Namque arctissimo inter Europam Asiamque divortio, Byzantium in extrema Europa posuére Græci; quibus Pithium Apollinem consulentibus : ubi conderent urbem? redditum oraculum est : quærerent sedem* Cæcorum *terris adversam. Ea ambage Chalcœdonii monstrabantur, quod priores illic advecti, prævisa locorum utilitate pejora legissent.* (Tacite, Annal, l. XII. c. XLIII.)

pation de Constantinople par la Russie, et nous aurions un motif de plus de vouloir l'empêcher.

Quant à la première, à la grande difficulté, si le gouvernement turc est réellement en dissolution (et certes il est permis pour mille raisons d'en douter), alors qu'une résolution commune et puissante donne un autre gouvernement à ce bel empire ; qu'un nouvel État soit fondé, qui fasse de la Turquie une puissance libre, forte, indépendante. Que l'empereur Nicolas lui-même, s'il veut dire un éternel adieu à toutes les Russies, soit couronné à Constantinople. Nous serons les premiers à le saluer frère du soleil, neveu de la lune, les premiers à prôner dans nos acclamations prophétiques les bienfaits innombrables qui, sous le ciel d'Orient, jailliraient bientôt de cette tête énergique pour la Turquie et même pour l'Europe. Autrement point d'illusion : czar *légitime* à Pétersbourg, roi *conquérant* à Constantinople, Nicolas serait bientôt *dictateur* à Paris.

Mais la France doit-elle lutter seule contre la Russie, seule défendre ses intérêts dans les affaires d'Orient? Pourquoi pas, si c'est le devoir de sa position, de sa mission ? Calmez-vous cependant ; la France ne sera même pas la première à commencer la lutte. De la part de l'Angleterre, la lutte est en quelque sorte flagrante déjà, quoique tacite et conditionnelle. L'Angleterre voit, à un denier près, tout ce que porte la question d'Orient ; elle y voit ses intérêts européens, ses intérêts asiatiques, sa suprématie maritime. Les querelles électorales, les discussions civiles, n'absorbent pas l'attention et l'énergie du peuple anglais au point de lui faire oublier la part qu'il est appelé à prendre dans les affaires de l'Europe. Le peuple anglais est, à juste titre, haut placé dans l'estime de toutes les nations du monde. C'est un poste d'honneur qu'il est jaloux de garder.

L'opinion publique est là-dessus tellement prononcée dans la Grande-Bretagne, qu'aux hérésies blasphématoires,

dont l'or des agens russes achète l'insertion dans quelques journaux, la réponse générale est dégoût et mépris. Le ministère qui vient de tomber, et dont le président réel est, assure-t-on, l'ami personnel de l'empereur Nicolas, aurait été lui-même forcé de marcher dans la voie politique que lui traçait l'honneur national. Il en existe une preuve matérielle, irrécusable.

The *Quarterly Review*, organe des principes torys, dans un article consacré à l'analyse de l'écrit qu'on va lire, et qui parut à une époque où les idées exprimées dans ce recueil devaient nécessairement être en parfaite harmonie avec celle que tendait à réaliser le gouvernement, donne les plus grands éloges aux connaissances et au talent de notre auteur. Le journaliste applaudit aux vues politiques du publiciste; il fonde tous ses raisonnemens sur de nombreuses citations dont se compose presque en entier son article; il *rembrunit* enfin s'il est possible, en le reproduisant, le tableau déjà si menaçant sous la plume de notre auteur des progrès toujours croissans que fait la Russie, avec de bien faibles moyens sans doute, mais avec un ensemble incroyable d'activité, de tact et d'intrigue.

Mais ici une observation d'utilité pratique. Le rédacteur de la *Revue* et notre auteur lui-même nous semblent attacher trop peu d'importance à la disposition générale des esprits dans presque toute l'Europe, relativement à la question turque, et surtout au sentiment politique et moral qui se manifeste chez les peuples voisins de la Russie, que la conquête ou des chaînes magiques attachent à son char triomphal; ressorts puissans que les gouvernemens de France et d'Angleterre, dignes aussi des plus grands reproches à cet égard, connaissent si mal et paraissent même ne pas se soucier de connaître, et qui pourtant, le cas échéant, donneraient une force invincible à leurs mouvemens contre la Russie. Sait-on bien ce que désirent, ce que méditent, ce que peuvent les peuples du Caucase, les

Mahométans de la Crimée, les Valaques, la Pologne, la Finlande, la Suède? Récemment un ambassadeur suédois ayant reçu la mission d'aller assister à l'érection d'un monument peu flatteur pour la France, cette ambassade n'a-t-elle pas été l'objet d'une attaque sérieuse de la part des représentans de la Suède? N'est-ce là qu'une anecdote sans enseignement actuel et pratique, sans résultat possible? Oublions-nous qu'un gouverneur russe, espèce d'ours moscovite, chargé de civiliser la Valachie, y trouva naguère une mort un peu subite? Oublions-nous que la lutte la plus nationale, la plus juste, la plus solennelle, la plus terrible qui ait ébranlé l'Europe depuis Napoléon, se livrait hier dans ce même pays que notre auteur appelle aujourd'hui un *désert politique?*

La Pologne, un désert!!! Oui, pour ses oppresseurs; car ils n'y trouveront jamais une seule source de vie; oui, car à quoi tenait-il que, nouvelle Abyssinie, elle n'engloutît, jusqu'aux traces, les armées du nouveau Cambyse? Un désert! à la bonne heure; mais peuplé, convenez-en, de quelques millions d'anachorètes-martyrs, qui professent la foi du vrai Dieu, et que ni le terrorisme impérial ni la pusillanimité européenne n'empêcheront jamais de se dévouer aux succès de la sainte cause qu'ils servent. Désert mystérieux, où la vengeance dans le cœur des vivans, et la croix muette sur le tombeau des braves, forment cette chaîne invisible qui retient le czar victorieux auquel notre coupable faiblesse offre des proies si faciles.

Entraînée par la force des choses à prendre une part décisive dans les affaires d'Orient, où l'appellent les vœux de tant de peuples, et le drapeau qui déjà flotte au vent de la marine anglaise, l'heure du combat venant à sonner, que ferait donc la France? Répudierions-nous l'alliance de l'Angleterre? Irions-nous au camp de Calish complimenter Nicolas et lui annoncer le désarmement? Puis, fatigués du chemin et de l'adoration diplomatique, reprendrions-nous

notre long sommeil d'imprévoyance et de peur, là, dans les tentes russes, ayant pour lit le hamac du cosaque, pour oreiller la foi de l'empereur? Puis, réveillés en sursaut par le kalmouk armé qui gardait notre repos, passerions-nous sous les fourches caudines métamorphosées par nous en arc de triomphe? Puis monterions-nous au Capitole pour remercier les dieux immortels? Monterions-nous à la tribune de la Liberté pour dire à la face du monde : « *Messieurs,* » *l'ordre règne à Constantinople ?* »

Non, non! ce n'est qu'un rêve. Des accens dignes du peuple français nous réveillent. « Le premier élément de » la puissance d'un pays, c'est l'opinion que se forme le » monde de sa fermeté, de son courage, de sa résolution ; » c'est là un élément de force qui vaut beaucoup de forces » matérielles, qui surpasse même quelquefois la force ma- » térielle ; de très petits pays ont acquis une grande impor- » tance politique, uniquement par la considération dont ils » jouissaient dans le monde, par l'opinion généralement » répandue qu'ils avaient une pensée ferme, une volonté » ferme, et qu'ils étaient prêts à faire *de grands sacrifices* » pour les faire triompher » (1).

Ministres de France! ce langage sied au grand peuple dont vous êtes les organes. Les déserts de Sahara et le Mont-Atlas seront, nous n'en doutons pas, émus de vos paroles. Mais il est, convenez-en, des contrées vis-à-vis desquelles il serait plus méritoire de proclamer de pareils principes. Il est un autre Atlas de nos jours qui se vante de porter le monde. Le coq gaulois se dresse, il agite ses ailes... Si vous alliez, avant qu'il ait chanté, rétracter trois fois vos paroles!!!

---

(1) Discours de M. le ministre de l'instruction publique, au sujet d'Alger, séance du 20 mai 1835.

EMPRUNT RUSSO-POLONAIS.

La feuille officielle de Varsovie (1) annonce que le gouvernement du royaume de Pologne vient de contracter, par l'entremise des maisons de commerce S. A. Fraenkel et Joseph Epstein, un emprunt de 150 millions de florins de Pologne (90,000,000 de francs), lequel emprunt, au dire de ce journal, doit être employé au paiement d'autres dettes de ce pays, et à couvrir les dépenses de son budget extraordinaire. Cette dette sera remboursée dans l'espace de quarante ans et demi, au moyen d'un paiement semestriel de 2,376,600 francs. A cet effet, on émettra 300,000 obligations au porteur de 300 fr. chacune. Sur ce nombre, celles qui seront tirées au sort pendant les premières dix années gagneront des primes de 450 fr. jusqu'à 720,000 fr. Après dix ans révolus, ces effets porteront 4 p. °/₀ d'intérêt, et de plus ceux qui seront favorisés par le tirage jouiront d'une prime de 120 fr.; de manière qu'un propriétaire d'obligation gagnante aura 420 fr. au lieu de 300 qu'il aura donné primitivement pour l'acquérir. Ce plan, ajoute la même feuille, a été très favorablement accueilli dans l'étranger, et le cours des obligations non émises encore a déjà atteint à Berlin et à Francfort le chiffre de 324. Telle est l'annonce que nous communique le journal officiel. Nous nous empressons de faire part à nos lecteurs des considérations qu'il fait naître et des conclusions que nous en tirons.

Plusieurs genres d'emploi se présentent dans l'ordre financier à ceux qui ont des capitaux à faire valoir. Ils peuvent néanmoins se rapporter à trois séries d'opérations

(1) Voir le Dz. Pow. N° 175 du 20 juin 1835.

principales, savoir : le négoce des effets publics, la participation plus ou moins immédiate aux emprunts, et une participation semblable aux entreprises commerciales et industrielles.

1. *Négoce des Effets publics.*

Ce premier emploi, surtout le négoce à terme, est récemment devenu le point de mire de la plupart des capitalistes. Le fréquent revirement des systèmes politiques et financiers qui, depuis la chute du grand empire, a si souvent changé la face des affaires, a imprimé à ce négoce un mouvement extraordinaire. Les papiers français, hollandais, autrichiens, ceux de don Miguel, les papiers américains enfin, et surtout ceux d'Espagne, ont successivement tenté l'avidité et délié les bourses de nos hommes d'argent. Des fortunes considérables ont été créées de cette manière, beaucoup d'autres ont été fortement ébranlées, et il y en a eu même de bouleversées. Ce négoce surtout, et principalement le négoce à terme, toujours dangereux, toujours accompagné de périls et de chances qui échappent à la prévision et aux calculs les plus fondés, a frappé les imprudens aussi bien que les circonspects; surtout quand des décisions législatives vagues, incertaines et même contradictoires, sont venues, comme les dernières mesures du gouvernement espagnol, déranger les plans les mieux conçus et confondre les spéculations les plus habiles. Aussi voyons-nous, au grand mouvement, à la grande activité des bourses, succéder un calme plat, fruit de la défiance qui va placer cet emploi de fonds parmi ceux qu'il faut craindre, éviter, sinon abandonner entièrement.

2. *Participation aux Emprunts publics.*

Ce second emploi de fonds a également et fréquemment été exploité dans ces derniers temps. Moins dangereux que

le premier par sa nature qui en fait plutôt un *placement* qu'un *jeu*, il peut devenir lucratif ou ruineux, selon qu'on aura su apprécier avec plus ou moins de justesse le plan de l'emprunt auquel on voudra participer, l'état financier du pays qu'il concerne, et les garanties morales qu'offre le gouvernement auquel on veut confier ses capitaux. Le plan peut être plus ou moins sagement combiné, il peut offrir aux bailleurs plus ou moins de chances de gain; ces gains peuvent être plus ou moins considérables, enfin le remboursement, condition vitale de tout emprunt, peut être plus ou moins rapproché, plus ou moins solidement assuré. L'état financier du pays doit être examiné avec soin; il faut s'enquérir des dettes antérieures du même pays, de leur quotité, du rapport des paiemens annuels, des intérêts et de l'amortissement avec les revenus et les dépenses de l'État. Il faut connaître les ressources matérielles de la nation, l'étendue de son territoire, sa population, son commerce, son industrie, sa position géographique et politique. Mieux on aura sondé et approfondi ces objets, plus les investigations auront été faites avec calme et sagacité et plus les renseignemens recueillis auront pu servir de motifs pour se décider avec connaissance de cause. Les garanties morales ne sont pas à dédaigner. Il faut surtout consulter les antécédents et le caractère du gouvernement qui désire emprunter. Quelle a été sa conduite dans ses emprunts antérieurs? à quel taux est-il parvenu à les obtenir? quel emploi a-t-il annoncé? cet emploi a-t-il été réalisé? comment les engagemens contractés ont-ils été remplis? les paiemens ont-ils été effectués aux termes et aux quotités convenues? l'ont-ils été en temps de paix comme en temps de guerre? l'exactitude a-t-elle existé malgré des circonstances contraires, et la loyauté du débiteur a-t-elle ou non triomphé des épreuves du sort et de l'adversité? les garanties politiques viennent-elles à l'appui des dispositions morales? y a-t-il dans le pays une représenta-

tion nationale, une presse libre et éclairée, une opinion sage et ferme qui surveille l'action gouvernementale? Tous ces objets de si haute importance doivent être pris en mûre considération, et ce n'est que l'ensemble des données fournies par une enquête soigneuse et impartiale, qui peut et doit seule décider les bailleurs à confier leurs fonds avec un espoir fondé de ne pas les hasarder. Il y a bien quelquefois des époques d'entraînement, de vogue, où la passion, l'esprit de parti ou de réaction parviennent à aveugler les plus clairvoyans; mais ces époques passent et servent elles-mêmes par la suite d'épouvantail, de leçon, de guide éclairé. C'est ainsi que nous avons vu la haute finance engagée à soutenir Don Philippe, Don Miguel, et s'en repentir après. Le passé nous fait présumer de l'avenir, et nous croyons que les emprunts sans base solide seront bientôt tout aussi bien évités que le négoce à terme d'effets publics.

3. *Fonds employés en entreprises de Commerce et d'Industrie.*

Ce troisième emploi de fonds est certes le plus sûr et le plus avantageux. Il est bien entendu que nous ne parlons pas ici d'entreprises folles et extravagantes au nombre desquelles nous comptons celles dont l'expérience n'a pas encore constaté la possibilité et l'utilité générale. Mais les voies de communication de tout genre, comme canaux, routes, chaussées, chemin de fer, ponts, les entreprises de voitures publiques, d'omnibus, de voitures à vapeur; la construction de navires, de bâteaux à vapeur; mais les exportations de toute espèce, comme celle des mines de sel, de houille et de tourbe; les défrichemens des landes, les dessèchemens des marais, l'établissement de haras, de bergeries, de fabriques, de manufactures appropriées au pays; les associations commerciales, industrielles de tout genre: voilà des objets dignes d'exercer les méditations spéculatives des financiers, voilà des entreprises

où l'argent accumulé peut et doit s'engager pour créer, en se répandant, d'autres richesses, et produire ainsi de nouveaux moyens de bien-être et de prospérité ; voilà un but d'activité, un emploi d'argent mille fois préférable à toutes les affaires de bourse, à tout agiotage d'effets publics et même d'emprunts. Nous exceptons néanmoins, à l'égard de ces derniers, ceux qui sont contractés dans un but positif et avéré d'utilité, en faveur d'un pays, d'une nation ou d'une cause dignes d'intéresser l'humanité, ou pour faire triompher le principe d'une liberté sage, ou enfin pour faire avancer les hommes dans la voie des progrès matériels, intellectuels ou moraux.

Après ces considérations générales, revenons à l'emprunt que la Russie veut contracter pour la Pologne, et appliquons-lui, pour le juger, les principes que nous venons d'indiquer.

Nous ne parlerons pas du plan de cet emprunt. Il paraît assez bien combiné pour colorer l'entreprise, et offrir un appât à l'avidité des gains faciles que les hommes de notre temps aiment tant à devoir à la faveur du sort, et nous passerons immédiatement aux applications financières et morales. Nous les emprunterons en partie à un journal estimable (1), qui, bien informé de toutes les spécialités de cet objet, et prenant fait et cause pour la malheureuse Pologne, n'a pas hésité à consacrer, dans ses colonnes, cinq articles distincts pour exposer au public français le véritable état des choses.

A. *Dettes antérieures de la Pologne.*

Les dettes de la Pologne sont de deux genres : la dette fondée et la dette intérieure, en grande partie non liquidée encore et non consolidée. La dette fondée est le résultat de deux emprunts : l'un de 25,200,000 fr., contracté avec la maison Fraenkel en 1829, sans l'assentiment de la diète,

(1) Voir *Le Temps* des 7, 27 et 28 juin ; des 7 et 19 juillet.

en vertu d'une simple ordonnance de l'empereur Nicolas ; il est remboursable en 40 ans. La dette est représentée par des effets au porteur dits lots de Pologne, cottés aux bourses de Berlin, de Francfort, d'Amsterdam, inconnus à Londres et à Paris. C'est la dette dont le produit aurait été employé à faire marcher l'armée russe contre la France, sans la révolution du 29 novembre 1830, qui changea la destination de cette armée et de cet emprunt. Le second emprunt est de 15 millions, que le gouvernement russe réalisa en 1834 par une émission de 25,000 bons du Trésor, de 600 fr. chaque, portant 5 °/₀ d'intérêt, et remboursables en vingt ans. La dette intérieure, dont la liquidation définitive n'est pas encore achevée, peut être évaluée à 80 millions de francs. Cela donne le résultat suivant :

Dette de 1829.............	25,200,000 f.
— de 1834.............	15,000,000
— intérieure...........	80,000,000
TOTAL..........	120,200,000
Le nouvel emprunt de 1835 est de.	90,000,000
TOTAL GÉNÉRAL.......	210,200,000

Rapport des Remboursemens annuels avec les Revenus.

Le remboursement annuel de la dette de 1829 est de	1,596,000 (*a*)
— de celle de 1834.......	1,500,000 (*b*)
— de celle intérieure.....	4,000,000 (*c*)
— du nouvel emprunt de 1835...............	2,376,600 (*d*)
TOTAL.........	9,472,600

Nous évaluons les revenus du royaume à 42 millions de francs ; le service de la dette exigera par conséquent près

(*a*) Voir le Dz. Pow. N° 129 du 10 mai 1835.

(*b*) C'est un vingtième d'amortissement des 5 p. °/₀ d'intérêts.

(*c*) C'est un vingtième d'amortissement sans intérêt.

(*d*) Voir le Dz. Pow. N° 195 du 11 juillet 1835.

d'un quart de la recette générale du pays. Une considération se présente ici. Du temps de l'administration polonaise, tout le revenu du royaume était consommé dans le pays; aujourd'hui l'excédent des recettes sur la dépense va s'engouffrer dans le Trésor impérial; il n'y a plus à lever d'armée polonaise, mais, à la place, il y a des forces militaires russes en grand nombre, et il est connu que le soldat moscovite vit aux dépens de l'habitant. Si nous ajoutons que les règlemens des douanes russes ont détruit les fabriques polonaises, que le pays est par conséquent sans industrie comme sans commerce, il s'en suivra que la Pologne, dans son état actuel, n'offre guère de garantie solide pour une dette aussi effrayante, et que la moindre chance défavorable, le moindre conflit avec une puissance étrangère donnera nécessairement lieu à employer à des dépenses urgentes et de sûreté les fonds destinés au remboursement des divers emprunts.

B. *Situation politique du pays.*

Qui ignore l'état actuel du royaume? Déchu du rang qu'il possédait en vertu de traités solennels, privé de son indépendance politique et de ses franchises, soumis à un régime étranger, gouverné par des Russes, il n'est plus qu'une ombre de ce qu'il était naguère, une province; et une province traitée en pays conquis. Qui veut-on donc tromper en parlant encore de Pologne, en traitant, en négociant pour la Pologne, en contractant un emprunt pour la Pologne? Ce n'est qu'un leurre, mais un leurre dangereux pour les bailleurs étrangers, cruel pour la Pologne. Nous reviendrons plus tard aux bailleurs; parlons du pays. Quoi, il n'a donc pas suffi que ce malheureux pays ait ou violé ou faussé pendant quinze ans ses institutions, que, lorsqu'il a voulu les venger et recouvrer son ancienne indépendance, le sort l'eût trahi, que l'Europe l'eût abandonné, qu'il soit retombé au pouvoir de son oppresseur, que

cet oppresseur étranger se soit plu à lui ravir toutes ses franchises, tous ses droits, à le priver de son existence politique, à l'abreuver de honte et d'opprobre, à lui arracher ses habitans, à faire entrer de force ses guerriers dans les rangs odieux de l'armée moscovite, à enlever ses enfans, à détruire son industrie? il faut encore que ce même étranger s'évertue à ruiner son bien-être futur, à aliéner son avenir, à le grever de trois dettes l'une plus considérable que l'autre, pour en faire servir le produit à son propre usage, et ne laisser à la nation torturée que le fardeau du remboursement, en la condamnant ainsi à un travail dur et pernicieux pendant plus de quarante années. Ces considérations, fondées en droit et en vérité, ne devraient-elles pas agir sur l'esprit des capitalistes, pour les éloigner d'une entreprise à laquelle ils ne peuvent participer sans assumer sur leurs têtes la responsabilité de tous les malheurs qu'elle pourra entraîner.

C. *Emploi des emprunts.*

D'après l'assertion du journal déjà cité, et le texte de l'ordonnance que nous venons de recevoir dans ce moment (1), l'objet de l'emprunt est de payer une grande partie des dettes antérieures du pays, et d'aviser à ses dépenses extraordinaires. Cette destination est en partie rassurante, dans ce sens que le nouvel emprunt serait employé à éteindre les dettes anciennes, s'il était contracté à des conditions plus favorables; mais considéré comme moyen de pourvoir aux dépenses extraordinaires, l'emprunt ne pourrait être justifié en économie politique, car payer avec un capital emprunté une dépense annuelle, et obérer le budget de l'intérêt et de l'amortissement, d'une nouvelle dette quand il ne suffit pas à l'acquittement des charges déjà existantes, c'est déranger ses finances au lieu de les régler et de les améliorer.

(1) Voir le Dz. Pow. N° 195 du 11 juillet 1855.

D. *Antécédens de la Russie en matière de dettes.*

C'est depuis 1815 que l'empereur de Russie a commencé à posséder la Pologne en vertu d'un traité européen qui mettait en même temps à sa charge une part de la dette ancienne du pays. Eh bien! vingt ans se sont passés, et la Russie doit encore cette dette presque en totalité.

En traitant à Paris avec la France, la Russie a pris l'engagement de solder les redevances des légionnaires polonais. Elle ne l'a point rempli. Des donations avaient été faites en Pologne par Napoléon, la Russie ne les a point respectées.

Enfin dès le commencement de la dernière guerre de l'indépendance polonaise, la Russie a cessé de payer sa propre rente, émise en effets au porteur, à l'égard de tous ceux que ses consuls voulaient, de leur autorité privée, qualifier de Polonais, et cela au mépris des termes des inscriptions, qui portaient l'assurance qu'aucune guerre ne pourrait amener ce résultat, même à l'égard d'une nation ennemie de la Russie. Voilà comment la Russie sait respecter ses engagemens financiers.

Bien autre a été la conduite de la Pologne pendant le court intervalle de son existence en 1830 et 1831, quand elle était réellement Pologne, quand elle vivait dans son gouvernement national, sur les bancs de ses législateurs, sous la tente de ses guerriers, dans le cœur de tout son peuple. Voyons cette conduite.

En janvier 1831, le gouvernement national proposa un budget aux chambres réunies. Le budget fut adopté, et les chambres ne balancèrent point à faire entrer dans les dépenses le service de l'emprunt de 25 millions, quoique illégalement contracté par la Russie et en partie consommé par elle. Les fonds nécessaires pour le paiement des intérêts et de l'amortissement, furent fixés avec la fidélité la plus scrupuleuse, malgré les périls d'une lutte inégale et les besoins

les plus urgens du pays. Plus tard, nous avons vu cette Pologne faire honneur avec la même loyauté aux obligations de l'Association Territoriale dont le service n'a pas été interrompu, malgré les combats les plus acharnés, livrés sous les murs de la capitale. Nous l'avons vu respecter les fonds de la Banque, au moment même de son désastre ; nous avons enfin vu les agens émigrés du Gouvernement National rembourser jusqu'au dernier sou les versemens qui avaient été réalisés en Allemagne, à Londres et à Paris, pour un autre emprunt à prime fait pendant la lutte, et qui ont été restitués après la soumission de Varsovie et l'asservissement du pays. Et c'est cette Pologne si loyale, si honorable, qu'on aiderait à grever d'une dette énorme au profit de son oppresseur !

E. *Garanties politiques de l'emprunt.*

L'ordonnance qui confirme le contrat de l'emprunt russo-polonais promet, à la vérité, un emploi des fonds justifiable en partie. Mais qui peut en garantir la réalisation conforme au but déclaré? Y a-t-il en Pologne une représentation nationale? Elle a été abolie. La presse est-elle libre dans ce pays? Elle n'existe que sous le bon plaisir de la police et de la censure. L'opinion peut-elle se manifester d'une manière quelconque pour surveiller l'observation des actes émanés du pouvoir? Hélas! la Pologne est dépouillée de toutes ses libertés ; il n'y a donc point de contrôle ; l'abus est possible malgré les meilleurs règlemens, et l'exécution fidèle des clauses de l'emprunt est entièrement à la merci de ceux qui sont chargés de les exécuter. Voilà la garantie offerte dans le pays aux bailleurs de fonds. Voyons si les rapports de la politique extérieure leur seraient plus favorables. Le 9 janvier 1833, les députés français ont déclaré dans leur adresse en réponse au discours du trône : « *Que* » *la France n'a reconnu et ne peut reconnaître à aucune puis-* » *sance le droit de détruire ou d'aliéner sans elle ce qui a été* » *réglé avec son concours ;* qu'elle a *l'assurance que le roi a*

» *protesté contre l'état actuel de la Pologne, et qu'il récla-* » *mera toujours avec force et persévérance en faveur de cette* » *brave et malheureuse nation.* » Le 29 juillet de la même année, le vicomte Palmerston, ministre secrétaire d'État des affaires étrangères, a déclaré au Parlement anglais : « que la Russie ne pouvait, sans manquer à la foi des trai- » tés, porter atteinte à la constitution polonaise, et que le » cabinet anglais avait fait connaître à la Russie que le traité » de Vienne exigeait que cette constitution restât la même » qu'avant la révolution, la Russie n'ayant aucun droit de » l'abolir. »

Avant et après, les Chambres et les ministres des deux nations ont exprimé les mêmes principes. Voilà donc les deux plus puissantes nations de l'Europe occidentale, nations qui président aux destinées de plus de 58 millions d'hommes libres, qui ne reconnaissent point les droits que l'empereur Nicolas s'arroge sur la Pologne, qui ne considèrent l'état actuel de ce pays que comme une possession précaire, n'ayant aucun caractère de légalité. Quelle est donc la sécurité offerte, sous ce rapport, aux capitalistes qui voudraient confier leur avoir à l'empereur dont il s'agit? Elle est évidemment sans valeur ou du moins aussi précaire que la possession de ce pays. « Si jamais, et ici nous reproduirons les propres expressions du *Temps* (1), si jamais » un coup de foudre tel que celui qui fit crouler le trône » de Charles X, qui mit fin à l'usurpation de Don Miguel, » qui réinstalla les Cortès d'Espagne, venait à briser les » fers de la Pologne et la faire reparaître libre et indépen- » dante, où en seraient les bailleurs de fonds qui auraient » donné leur confiance aux promesses fallacieuses de Nico- » las, où en seraient-ils? L'Europe les repousserait, en leur » rappelant les déclarations solennelles citées ci-dessus; la » Pologne ne les reconnaîtrait pas, n'ayant pas contracté

(1) Voir *Le Temps* du 19 juillet 1835.

» avec eux ; la Russie elle-même les renierait ne possédant » plus la Pologne, offerte aujourd'hui comme gage de » l'emprunt ; et ce serait justice, car contracter sciemment » au préjudice d'un mineur opprimé, c'est s'exposer à » perdre légalement toutes ses avances le jour de l'émancipation. »

HISTOIRE.

RÉVOLUTION D'ITALIE EN 1831.

(*Deuxième article.*)

Nous avions trompé le prélat romain, il faut bien le répéter, car notre intention n'était pas de sauver le gouvernement papal, comme le croyait Monseigneur ; ce que nous voulions, c'était la chute d'un gouvernement qui nous paraissait contraire aux intérêts du pays et incapable d'une amélioration suffisante. Il me serait difficile maintenant de justifier ce premier acte de duplicité : et cependant je ne sais pas jusqu'à quel point il nous rendait coupables.

Quelle que fût l'opinion personnelle de monseigneur Clarelli, nous avions tous la conviction profonde que le gouvernement ne cherchait qu'à gagner du temps, car il y avait en lui des vices dont bien certainement il n'aurait pas voulu, dont il n'aurait peut-être même pu se corriger. D'un côté, nous connaissions les besoins, les exigences du peuple ; d'un autre côté, de nombreuses épreuves nous avaient appris les habitudes, les préjugés et les maximes fondamentales du

sacré Collége. Il fallait au gouvernement papal des serviteurs dévoués, des hommes adroits, souples, temporiseurs, âmes damnées du pouvoir, pour qui promettre ne fût pas s'engager, et qui ne comprissent de fidélité que celle qui les liait aux princes ; il fallait au peuple des hommes éclairés et fermes, capables de comprendre tout ce qui manquait à son bonheur, et disposés à le lui ménager avec cette économie calculée et sage qui ne fait le bien qu'après mûre délibération et avec pleine connaissance de cause. Ainsi deux tâches bien différentes se présentaient à nous. Monseigneur Clarelli venait nous offrir la première, qu'il savait d'avance ne pouvoir convenir à la plupart d'entre nous, et être totalement incompatible avec l'état d'effervescence où se trouvaient les esprits. Il semblait nous dire : Faites comme bon vous semblera. Prenez ma place, soit comme sauveurs, soit comme victimes, et, à vos risques et périls, délivrez du danger le Pape et moi.

Nous pouvions, à la vérité, nous abstenir, puisque le rôle qu'on voulait nous faire jouer était au-dessus de nos forces et contraire à nos convictions ; mais les fautes de la police, la terreur du prélat, les dispositions connues de la troupe, avaient désormais rendu la catastrophe inévitable. Nous étions persuadés que cette catastrophe deviendrait utile au pays. Plusieurs d'entre nous avaient promis leur coopération à l'élite des conjurés. En combattant le gouvernement par ses propres armes, on épargnait de grands malheurs, on évitait une collision sanglante et les suites probables de l'anarchie populaire... Ces considérations, et d'autres non moins concluantes, se présentaient en foule à nos esprits. Les difficultés alors nous parurent moins graves, et nous consentîmes, sans trop de scrupule, à nous charger de cette œuvre de ruse, qui dépare peut-être notre début dans la carrière de la réforme. Au reste, le délit, si délit il y a, est expié depuis long-temps d'une manière assez dure. Mais reprenons le fil de notre histoire.

La nuit porte conseil ; et Bologne, dans la nuit mémorable du 4 février, ne s'abandonna guère au repos. La jeunesse, ivre du succès de sa première tentative, prenait plaisir à veiller sous les armes. Monseigneur Clarelli réfléchissait, en soupirant, à la démarche imprudente qu'il venait de faire ; et nous, les artisans principaux de sa chute, nous commencions à méditer sur la grave responsabilité que nous assumions, sans avoir égard à la faiblesse de nos forces.

Mon collègue Pepoli était resté à la garde du palais pour surveiller le prélat et les chefs de la milice. Quelques représentans des sociétés secrètes des villes voisines, qui se trouvaient alors à Bologne, partirent à la hâte pour annoncer dans les environs que la révolution venait de s'accomplir dans notre ville, et se disposèrent à suivre notre exemple dans leurs patries respectives. Le jour ne paraissait pas encore, lorsqu'un message de M. Pepoli appela la commission dans sa nouvelle résidence.

En y arrivant, nous trouvâmes que la grande place était envahie par la foule, et que la révolution avait atteint sa seconde période. Depuis la veille, les soldats étaient consignés dans leurs casernes. Un grand nombre de dames avaient travaillé la nuit entière à faire des cocardes tricolores. Quelques demoiselles des premières familles, accompagnées de leurs mères, distribuaient dans les rues ces emblèmes de notre régénération politique à la garde nationale improvisée, aux citoyens de tous les âges et de toutes les conditions. Je sortais à peine de chez moi, lorsqu'on vint à ma rencontre pour décorer mon chapeau du nouveau symbole de notre liberté. Ainsi, par un mouvement accéléré, mais bien naturel, la commission se trouva débordée, et sa position devint beaucoup plus difficile. Le peuple évidemment avait accompli, de son autorité souveraine, son entière émancipation. Des jeunes gens ayant escaladé la façade de l'Hôtel-de-Ville, en avaient détaché les armes du Pape, ou, pour

mieux dire, de l'Interrègne, et deux drapeaux aux trois couleurs flottaient majestueusement aux deux coins de la grande porte. On aurait pu croire qu'on avait retiré les armes papales, parce que pendant la nuit, par une coïncidence assez singulière, il était arrivé un courrier apportant la nouvelle qu'on venait d'élire le souverain pontife, et que le choix était tombé sur le cardinal Capellari ; mais monseigneur Clarelli ne pouvait s'y tromper. Voyant sur tous les chapeaux d'autres couleurs que celles du Pape, entendant les cris de la foule et les chants de joie, apercevant les nouveaux drapeaux, la place des armes pontificales vide, aussitôt qu'il sut notre arrivée au palais, il fit appeler le marquis Bevilacqua, sénateur de la ville ; et, pâle, baigné de larmes, la voix tremblante, les traits bouleversés, il lui dit que trop tard il ouvrait les yeux, et qu'il reconnaissait maintenant avoir été la dupe de nos paroles (1). Ce n'était point pour aider au renversement de l'autorité légitime qu'il avait institué la commission nouvelle. La rébellion était flagrante, et il nous sommait, au nom du Pape, de donner des explications catégoriques. S'il était impossible, par notre intermédiaire, de rétablir dans son intégrité le pouvoir du souverain pontife, le choix des commissaires n'avait pas de but utile pour lui ni pour le prince. Aussi se voyait-il dans l'obligation de déclarer qu'il considérait comme non avenus les arrangemens du soir précédent, et qu'il protestait de toute sa force contre les innovations révolutionnaires dont il était le témoin et la victime.

Le sénateur répondit que, quant à la révolution déjà consommée, et quant à l'impossibilité de la soumettre désormais à cette loi de contrainte qui pouvait convenir au Sacré

(1) Nous n'avions cependant rien promis de bien explicite. Le procès-verbal de la séance, rédigé par M. Zanolini, doit exister encore dans les archives de Bologne. Il n'y est question nulle part de gouvernement papal, ni d'engagement pris de le défendre.

Collége, il partageait complètement l'avis de Monseigneur : qu'il en était de même en ce qui concernait l'inutilité future des efforts quelconques de la commission pour ramener le peuple à des sentimens entièrement conformes aux vœux du gouvernement actuel. C'est pourquoi lui, chef de la ville, et les commissaires ses collègues, abdiqueraient volontiers tous leurs pouvoirs de la veille, si Monseigneur se sentait la force de résister seul au torrent populaire, et d'écraser la révolution descendue dans les rues ; mais si, tout en déclarant la commission dissoute et les conventions précédentes non avenues, lui prolégat proclamait en même temps son insuffisance, et croyait devoir céder à la force majeure en se retirant et en désertant son poste ; dans cette hypothèse les commissaires dernièrement élus obéiraient eux-mêmes à la loi de la nécessité, et ne prendraient conseil que de leurs seules consciences pour faire avant tout le bien du pays. Monseigneur, pour toute réponse, demanda aux nouvelles autorités, qu'il ne voulait cependant pas reconnaître, un sauf-conduit pour la frontière toscane, et la conversation s'arrêta là. Cependant, nous étions en séance, et nous délibérions sur la ligne de conduite qu'il convenait d'adopter dans les circonstances difficiles où nous étions engagés, quand le marquis Bevilacqua arriva parmi nous, et nous raconta l'entrevue qu'il venait d'avoir avec le chef de la province. Il nous parut que notre tâche s'était beaucoup simplifiée. Nul d'entre nous ne songea à se retirer. Au reste, dans l'état d'effervescence où se trouvaient les esprits, après tant d'espérances placées en nous, et, il faut le dire, après les promesses de la veille, une pareille retraite n'aurait pas été sans honte ni sans danger. Nous résolûmes donc de nous constituer en gouvernement provisoire, et nous choisîmes pour président l'un des plus âgés des commissaires, l'avocat Vicini. Ensuite, après avoir chargé les comtes Bianchetti et Pepoli d'annoncer au prélat qu'ils étaient destinés à l'accompagner eux-mêmes jusqu'à la frontière

de Pietra-Mala, et qu'ils se mettaient à sa disposition pour le départ, nous fîmes imprimer et afficher la proclamation suivante :

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA VILLE ET DE LA PROVINCE DE BOLOGNE.

Vu l'acte de déclaration que nous a fait remettre monseigneur Paracciani Clarelli, prolégat, et que nous avons fait déposer dans les archives de la ville ;

Attendu que par cet acte il annonce l'intention définitive d'abandonner complètement l'administration politique de cette province ;

Considérant qu'un pays ne peut pas rester sans un gouvernement quelconque qui le préserve des maux de l'anarchie ;

Qu'une commission provisoire se trouve de fait investie de l'autorité ;

Qu'il y a impossibilité de suppléer immédiatement, par des moyens légaux, à l'absence actuelle de tout gouvernement ;

Il a été résolu, à l'unanimité, que la commission provisoire resterait jusqu'à nouvel ordre en fonctions et prendrait les attributions et le nom de Gouvernement provisoire de Bologne et de sa province.

Nous prions les citoyens de nous seconder dans notre tâche, par amour de l'ordre légal, jusqu'à ce qu'une autorité plus légitime ait succédé à la nôtre.

Bologne, 5 février 1831. (*Suivent les signatures.*)

En même temps nous nous établissions en séance permanente ; nous formions un comité de guerre sous la présidence du général polonais Grabinski, et nous prenions une foule de mesures dont l'urgence nous paraissait évidente. La troupe

de ligne attira principalement notre sollicitude ; mais on ne fut pas à ce sujet long-temps en peine. Pendant que les officiers appelés au palais recevaient de nous la nouvelle des changemens opérés, et l'invitation d'opter entre la sortie immédiate de la province, ou l'enrôlement sous les drapeaux du Gouvernement Provisoire, avec avancement prochain, les soldats, par un mouvement tout spontané, prenaient avec enthousiasme la cocarde tricolore, et passaient dans nos rangs. La plupart des officiers, séance tenante, suivirent leur exemple. Quelques uns se retirèrent. M. Babieri, commandant de la ville, fut de ce nombre, et partit dans la même voiture que monseigneur Clarelli. M. le colonel Bentivoglio hésita. Il était devant moi, dans l'embrasure d'une fenêtre : « Je suis Bolonais et père de famille, me dit-il; mes plus chers intérêts sont ici ; je n'ai de sympathies que pour la cause nationale; mais j'ai besoin de réfléchir. Quant à moi, je n'éprouverais aucune répugnance à servir mon pays, et je sens que ce serait peut-être mon devoir, mais j'ai un frère (le comte Bentivoglio) dont j'ai toujours respecté et suivi les conseils ; si mon frère y consent je resterai ; si son avis est contraire, je demanderai d'aller à Ferrare. » Tel fut le langage franc, trop naïf peut-être, du vieux soldat de Napoléon. Le frère ne consentit pas, car le jour suivant M. le colonel demanda d'aller à Ferrare, ce que nous lui accordâmes aussitôt. Pourquoi n'ai-je pas fait, avec le consentement de mes collègues, emprisonner, juger, condamner le comte Bentivoglio, qui enlevait ainsi à la révolution un utile défenseur, et s'en déclarait l'ennemi? Voilà ce qu'on m'a dit assez souvent, lorsque j'ai raconté ce fait avec la même franchise dont M. le colonel avait usé envers moi. Nous, Gouvernement Provisoire, nous entendions notre mission d'une autre manière; nous aurions cru trahir la cause que nous voulions servir, si nous avions débuté par des actes de violence. Une autorité régulière était-elle donc établie ? le devoir d'obéissance était-il acquis à la révolution

qui commençait à peine? Le conseil de M. le comte Bentivoglio nuisait-il autant qu'aurait nui l'exemple de mesures réactionnaires? n'aurait-ce pas été semer la division, l'aigreur, le désir de la vengeance, lorsqu'il fallait conseiller au contraire la paix, l'union, l'oubli du passé, et convaincre tous les esprits que c'en était fait du règne de la violence? Pour nous, sans nous occuper davantage des deux frères Bentivoglio, nous poursuivîmes nos délibérations sur des sujets beaucoup plus graves.

Il était urgent d'arrêter les principes qui nous guideraient dans nos rapports futurs avec le clergé. Nous n'hésitâmes pas sur ce point. La religion et ses ministres devaient être respectés en toute occasion. Rien ne devait être changé à leur égard. Point de sermens inutiles, point de menaces ou de gêne, mais protection, mais bienveillance. Rien de ce qui est incompatible avec les principes d'une sage liberté ne devait être permis aux prêtres, non plus qu'aux autres citoyens. Il fallait détruire quelques abus, et avoir les yeux ouverts sur les menées occultes : mais là devait s'arrêter notre pouvoir, qui même lorsque son action devenait nécessaire devait à ce sujet s'entourer de ménagemens de tout genre.

Il nous restait à discuter un point encore plus important et plus délicat. Quelle marche devions-nous suivre en ce qui regardait nos relations présentes et futures avec le pape, avec nos voisins, avec l'Europe? Devions-nous arborer l'étendard de la révolution universelle? proclamer la liberté et l'indépendance de l'Italie entière? faire lever le peuple en masse? le précipiter sur la Toscane et sur la Lombardie? prendre d'emblée Rome, Florence, Naples, Turin, Milan, Venise, et ne nous arrêter qu'aux Alpes de la Rhétie, et vis-à-vis de Malte et de Bizerte? Bien des personnes aujourd'hui le pensent. Quelques uns de nos compatriotes, les plus jeunes, trop jeunes peut-être, ne le pensent pas seulement, ils le proclament; ils ajoutent parfois que telles étaient les

intentions du comité dirigeant, et que faire autrement c'était manquer au serment de *Carbonari*, et trahir la patrie. Braves jeunes gens, auxquels il ne manque bien certainement qu'un peu d'expérience, et par conséquent un peu d'âge, pour devenir des citoyens vraiment utiles à leur terre natale. Nous qui n'étions pas *Carbonari*, et qui ne connaissions pas de comité dirigeant, ni d'instructions émanant de lui, nous jugeâmes dans notre âme et conscience qu'il nous fallait nous conduire d'une manière beaucoup plus prudente.

Qui étions-nous? une magistrature nécessairement provisoire, des hommes que le hasard avait mis au premier rang, appelés à lever le drapeau de la délivrance de l'Italie, mais sous une responsabilité immense. *Negotiorum gestores*, plutôt que mandataires, destinés à ne rester que quelques instans, tout au plus quelques jours, à la tête de la révolution qui commençait, et dont il était difficile de prévoir la fin et les limites.

Ainsi, nulle résolution extrême ne pouvait être prise par nous, que dans la seule hypothèse de son utilité incontestable. Notre véritable mission, toute spontanée et volontaire, était uniquement de préparer la régénération italienne, par les moyens qui nous paraissaient les plus sûrs ou les moins exposés aux chances de l'insuccès. Tels furent nos raisonnemens, tels furent bien certainement les miens, et je ne me suis pas aperçu qu'il y eût eu le moindre désaccord entre nous. Aussi fut-il décidé que nous nous en tiendrions à ces principes, même au risque de déplaire à la multitude, ou à quelque parti plus ou moins nombreux. Or, sur ces bases, il ne nous était pas difficile d'arrêter d'avance la construction de notre machine politique.

D'abord d'où venait cet élan populaire, cette confiance dans l'avenir, cette convergence universelle des volontés vers la révolution? Soyons justes avant tout : c'était de la France que l'impulsion nous était venue comme par enchantement ; c'était la révolution de juillet qui avait mis en évidence les

sentimens, les désirs cachés, et avait fait battre tous les cœurs. Assurément il y avait long-temps que la pauvre Italie soupirait après un meilleur avenir. Maintes fois elle avait essayé en vain d'y atteindre. Quelques hommes ardens, dévoués, ne perdaient pas courage, et pour ainsi dire étaient en conspiration permanente; mais avant juillet 1830, la grande majorité des Italiens sommeillait, car elle ne croyait pas l'heure de la délivrance arrivée. Au contraire, au commencement de 1831, le changement soudain des circonstances en Europe avait arraché tout le monde au sommeil. En effet, qui eût pu dormir encore? Des révolutions successives, entées les unes sur les autres, venaient de régénérer la France, la Belgique, la Pologne, la Suisse, quelques uns des petits Etats de l'Allemagne, et nulle part la Sainte-Alliance n'avait osé y mettre obstacle. La France et l'Angleterre avaient proclamé le principe fameux de la *non-intervention*, dont retentissaient à tout instant les tribunes des deux pays. La Russie, l'Autriche, la Prusse, ne l'avaient pas encore enfreint une seule fois. Tout enfin disait que ce principe allait devenir désormais un nouvel article du droit public européen; et ce n'était pas la croyance de la seule Italie, puisqu'on ne parlait pas d'autre chose dans l'Europe entière. Voilà ce qui faisait la confiance toute nouvelle des Italiens en 1831. Ils croyaient l'Autriche enchaînée, et ils espéraient tous qu'il lui serait défendu à l'avenir d'écraser avec ses armées si nombreuses les mouvemens révolutionnaires des Etats Romains et des pays voisins, autres que les siens propres, tant que du côté des révolutionnaires on subordonnerait ces mouvemens mêmes à la loi de la non-intervention; tant qu'il n'y aurait pas d'enchaînement évident d'une révolution avec l'autre, et que la révolution n'aurait pas pris un caractère manifeste d'agression contre l'empereur et contre ses possessions d'Italie.

Ainsi tout semblait nous inviter à commencer. Le reste, on devait se résigner à l'attendre de la marche naturelle et

inévitable des évènemens. Dans l'hypothèse la moins avantageuse, on était persuadé que si l'Autriche intervenait en désespoir de cause, du moins la France et l'Angleterre interviendraient aussi de leur côté, et que l'Italie ne resterait pas seule dans l'arène, mais entraînerait à sa suite l'Europe entière. Or ces convictions universelles étaient encore les nôtres. Aussi crûmes-nous qu'il était de notre devoir d'en faire la base de notre système de politique extérieure.

D'après ces principes, notre conduite était tracée d'avance, et le programme se présentait tout fait à nos yeux. Révolution poussée avec énergie dans les États Romains. Interpellation à la France et à l'Angleterre, et demande formelle de leur garantie contre toute intervention étrangère. Interdiction de tout acte ayant le caractère visible de propagande à l'égard des pays voisins, autres que ceux des provinces papales. Armement des pays insurgés, et organisation prompte des moyens de défense pour nous opposer aux tentatives de contre-révolution, s'il y en avait. Surveillance attentive au dehors, exercée particulièrement sur l'Autriche et sur son armée. Guerre de résistance et de temporisation dans l'hypothèse d'une agression imprévue, pour donner le temps à la France et à l'Angleterre de venir à notre secours. Publication d'un manifeste, et déclaration solennelle de principes; exposition à l'Europe des causes de la révolution; notification diplomatique aux princes nos voisins, et à l'Autriche même, de la ferme résolution de ne jamais nous immiscer dans leurs affaires. Promulgation immédiate des dispositions principales, toutes transitoires qu'elles fussent, pour assurer à l'intérieur une bonne administration, pour alléger les maux du peuple, pour corriger les mauvaises lois, et pour donner une extension convenable aux principes éternels de la liberté et de l'égalité qu'on venait de reconquérir. Union immédiate, fusion dans une seule et même famille de tous les pays des États Romains qui auraient accompli leur révolution. Séparation

maintenue à l'égard des pays insurgés à l'extérieur, surtout de ceux qui dépendaient directement ou indirectement de l'Autriche, tant du moins que leur émancipation ne serait pas consolidée, et qu'on n'aurait pas vu jusqu'à quel point il serait permis aux Autrichiens de les attaquer et de les combattre. Liaisons indirectes avec ces mêmes pays, et appui fraternel en tout ce qui ne compromettrait pas notre cause pour favoriser la leur. Appel en temps et lieu opportuns à une première assemblée représentative, pour qu'elle fît cesser notre gouvernement provisoire, et arrêtât les mesures propres au développement et à la consolidation de nos institutions nouvelles. En attendant, modération constante dans l'exercice du pouvoir ; douceur et tolérance envers les dissidens ; point de réactions, point de persécutions politiques ; enfin, règne universel de la paix, de la philantropie, de la raison.

Ces maximes furent établies d'un commun accord, comme étant les seules qui pussent assurer la réussite de notre tentative d'affranchissement ; et, avec de telles maximes, nous nous mîmes à l'œuvre.

Nous nous occupâmes immédiatement de la garde nationale, dont nous ouvrîmes les rôles, en la partageant en garde sédentaire et en garde mobile. Nous envoyâmes des commissaires en tous sens dans la province, qui nous fut acquise sans difficulté, et qui, dès le premier jour, donna à la révolution un petit État de 325,000 citoyens. Nous invitâmes tout individu possesseur d'objets d'armement à nous les déclarer, pour qu'on pût les acheter, et augmenter par là nos faibles moyens de défense. Nous n'avions en tout qu'environ 18,000 fusils montés tant bien que mal, et deux petits canons servis par des artilleurs de la ville. Les caisses publiques furent trouvées presque vides, si bien qu'il n'y avait pas même l'argent nécessaire pour payer tous les employés. Mais l'avenir nous souriait, et nous ne doutions pas que la révolution se propageât de proche en proche

jusqu'à ses barrières naturelles. Nous savions que l'impôt du sel était celui qui déplaisait le plus au pauvre, et nous le diminuâmes, au grand contentement du peuple. On prit aussi plusieurs autres résolutions qui plurent également au pays. Nous priâmes les citoyens d'illuminer la ville; mais cette prière était inutile, car l'enthousiasme était général, et, dès le soir, une multitude nombreuse, précédée d'un drapeau, parcourait la ville dans tous les sens, et faisait retentir l'air de ses chants patriotiques et de ses *vivat*. Quelques compagnies de gardes nationaux s'établirent en permanence autour du palais comme garde de sûreté et d'honneur. Les *birichini,* ou porte-faix, espèce de *lazzaroni* bolonais, applaudissaient et saluaient les passans en les nommant citoyens. Autorisées par nos délégués militaires, des patrouilles circulaient dans les rues.

Tandis que ces différens actes s'accomplissaient paisiblement à Bologne, et que la ville s'abandonnait à la joie, quelques amis du duc de Modène lui envoyaient un courrier pour lui faire savoir que la révolution avait éclaté chez nous. Nous trouvâmes en même temps, parmi les papiers que M. Clarelli, dans sa précipitation, avait oubliés, une dépêche très laconique au prolégat, dans laquelle le duc annonçait, dès le 4, qu'une tentative de révolution serait faite à Bologne le jour suivant, mais que les conjurés étaient en petit nombre, et qu'on pourrait par conséquent les prévenir sans difficulté. Cependant la nouvelle du mouvement bolonais épouvanta Ferdinand. Il avait déjà choisi un tribunal pour condamner en masse les prisonniers de la maison Menotti; mais il crut comprendre alors qu'il devait désormais songer uniquement à sa fuite. Ainsi se tenant toujours enfermé dans la ville, pour qu'on ignorât ce qui se passait chez lui, il hâtait les préparatifs de son départ, qu'il exécuta au milieu d'un bataillon dans la nuit du 5, en faisant traîner à sa suite Menotti, quoique blessé, mais laissant en arrière les compagnons de ce malheureux patriote, sans daigner

s'occuper de leur sort. Il partit en fuyard, abandonnant, à ce qu'on dit, la ville à elle-même, et il se dirigea vers Mantoue.

La journée avait été bien remplie. La nuit ne se passa pas dans le silence. On aurait cru que Bologne avait perdu le sommeil. Je ne parle pas du gouvernement, qui siégeait toujours au palais, n'accordant que quelques momens à un repos alternatif : mais la même activité était partout. On ne voyait nulle part le moindre signe d'opposition, et jamais pays n'avait présenté à la fois tant d'ordre et tant d'allégresse. Les théâtres furent ouverts, et retentirent aussi d'hymnes pour la liberté, et de discours lus en public par des patriotes, dans le but d'éclairer le peuple sur ses véritables intérêts. Moi, je ne pris de repos que bien avant dans la nuit. J'étais fatigué, mais content. Il me semblait que l'œuvre de notre régénération marchait vite. Les difficultés devaient commencer plus tard ; elles ne se firent pas attendre.

F. Orioli.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

France. — Un atroce et lâche attentat est venu suspendre tout-à-coup les fêtes de juillet. Notre intention n'est pas d'entrer dans le récit de cet effroyable évènement dont les journaux quotidiens ont déjà fait connaître les longs et douloureux détails; seulement nous voulons, avec la population de Paris, avec tout ce que cette ville renferme de fonctionnaires civils et militaires, avec la magistrature, avec l'armée, avec la presse entière, protester de l'indignation pleine d'horreur que nous a inspirée l'abominable attentat du boulevart

du Temple. Si l'on en croit certaines personnes et certains bruits, ce crime aurait été commis pour le compte de l'ancienne dynastie ; suivant d'autres personnes et d'autres bruits, il faudrait en accuser un sauvage républicanisme. Nous aimons à croire que les investigations de la justice apporteront la preuve qu'il n'existe pas en France de parti politique capable de méditer et d'exécuter de tels crimes.

Par suite de l'évènement que nous déplorons, la Chambre des Pairs s'est réunie le 29 à deux heures. M. le garde-des-sceaux a communiqué à la chambre une ordonnance royale qui la constitue en Cours de justice pour procéder sans délai au jugement de l'attentat commis dans la journée du 28. Immédiatement la Chambre s'est formée en Cours de justice et après avoir entendu, en séance secrète, le réquisitoire de M. le procureur-général Martin, elle a prononcé l'arrêt qui ordonne l'instruction et qui institue deux commissions : la commission d'instruction et la commission des mises en liberté. A l'issue de cette délibération l'assemblée a décidé à l'unanimité, sur la proposition de M. le baron de Fréville, qu'elle prendrait le deuil pendant cinq jours à l'occasion de la mort de M. le maréchal duc de Trévise. Ce deuil commencera à partir du jour des obsèques. On assure qu'à la suite d'interpellations adressées au ministère par M. le duc de Coigny, M. le président du conseil a déclaré que le gouvernement présentera, quand la chambre des Députés sera réunie, les mesures qu'exigent les circonstances. « Si le préopinant, aurait dit M. de Broglie, a jeté les yeux sur la proclamation du roi, il y a lu, que le roi annonce à la France, que son gouvernement *connaît ses devoirs et saura les remplir.* Je n'ai rien à ajouter quant à présent; ces mots sont assez significatifs par eux-mêmes. Les chambres encore assemblées de droit, sont séparées de fait. Je ne doute pas qu'à la nouvelle de cet effroyable évènement les députés ne se hâtent de revenir à Paris. Jusques-là le gouvernement médite sur ce que réclament les circonstances. »

Les députés qui se trouvent à Paris se sont réunis de leur côté; l'appel nominal a constaté la présence de 136 membres. On prétend que quelques députés ont émis l'opinion qu'il fallait prendre immédiatement des mesures sévères contre les partis. Il a été question d'une adresse au roi, mais on n'était pas en nombre suffisant pour prendre une résolution à cet égard et cette proposition n'a pas eu de suite. Espérons que le pouvoir auquel certains conseils ne vont pas manquer repoussera dans son propre intérêt, toute mesure qui tendrait à porter

atteinte aux institutions libérales garanties par la Charte de 1830. Les lois de répression ou d'exception ne remplaceraient pas tout ce qu'il s'exposerait à perdre. Qu'il laisse agir l'opinion publique; qu'il laisse agir la presse elle-même qui dans cette circonstance n'a eu qu'une voix pour déplorer un si affreux attentat et en maudire l'auteur.

Les affaires d'Espagne, la question de l'intervention, les enrôlemens, les progrès de la réforme en Angleterre, le procès d'avril en France, le camp de Kalisz, toute la politique européenne s'est effacée durant les premiers jours de juillet, devant un procès de Cour d'assises. Il est vrai que depuis bien long-temps il ne s'en était pas présenté qui fût plus déplorablement propre à absorber l'attention publique. Un officier était accusé d'avoir commis sur une jeune fille de seize ans un atroce et lâche attentat. Cet accusé, c'est le fils du général Laroncière et le neveu de M. Clément de Ris; la victime, c'est la fille du général de Morell, laquelle a pour mère la sœur de M. de Mornay, gendre de M. le maréchal Soult. La cause illustrée déjà par le nom de ces deux familles, l'était encore par le nom et par la réputation des avocats. Les parties civiles avaient choisi MM. Odillon Barot et Berryer. M. Chaix-d'Est-Ange était le défenseur de l'accusé. Dans ce procès où les trois défenseurs ont fait preuve d'un immense talent, et où deux familles heureuses et puissantes défendaient l'une contre l'autre leur bonheur et leur considération cruellement compromise, l'accusé a été reconnu coupable et condamné à dix ans de réclusion.

Le jour même où les journaux rendaient compte des premiers débats de ce malheureux procès, la Cour des Pairs reprenait ses audiences interrompues par l'indisposition de M. le président Pasquier. La plupart des accusés qui ont comparu ont persisté à refuser de prendre part aux débats. Dans la séance du 2 juillet l'accusé Lagrange dont l'état de souffrance a excité un vif intérêt, a rassemblé le peu de force qui lui restait pour présenter des observations préjudicielles. Il a parlé avec une conviction et un entraînement qui ont contrasté avec sa grande faiblesse. A l'audience du 10, M. Martin (du Nord) a requis la disjonction de la cause des accusés de la catégorie de Lyon, en ce qui regarde les plaidoieries, réquisitoires et jugement. Plusieurs accusés, par l'organe de leurs défenseurs, ont exprimé leur adhésion à cette disjonction de la cause; un petit nombre d'autres s'y sont opposés. Enfin ceux des accusés qui se refusent aux débats ont saisi cette occasion pour protester, et

l'un d'eux, Beaune, a prononcé à ce sujet une nouvelle et pressante invitation à la Cour, pour qu'elle revînt sur ses arrêts passés, et leur accordât les défenseurs de leur choix. Le président a répondu que la Cour avait statué définitivement sur la défense, qui était parfaitement libre. Quant à la question de disjonction, faisant droit au réquisitoire du ministère public, et estimant que la connexité du crime n'entraîne pas la nécessité de prononcer à l'égard des accusés par un seul et même arrêt, la Cour a ordonné qu'il serait immédiatement procédé à l'audition du procureur général, aux plaidoiries et au jugement en ce qui concerne les accusés de la catégorie lyonnaise. Dans cette même séance, la Cour a reçu une nouvelle protestation signée par les accusés qui se refusaient à paraître, et qui demandaient qu'on leur épargnât en prison le désagrément de la résistance à la force brutale, et à l'audience la nécesstité d'interrompre le cours des débats par l'énergie de leurs réclamations. C'est en effet avec les plus grandes difficultés que plusieurs des signataires de cette lettre ont été conduits devant la Cour, et il a même fallu en laisser quelques uns dans leurs chambres.

Le 12 au soir, vingt-huit des prévenus détenus à Sainte-Pélagie, sont parvenus à s'évader par une voie souterraine qu'ils avaient pratiquée dans une cave; quelques autres ont refusé de profiter de ce moyen. On a aussitôt réintégré dans leurs prisons ceux qui se trouvaient dans les maisons d'arrêt. A l'audience du 15 un nouvel arrêt a été rendu pour faire aux accusés comme une dernière sommation et les menacer de les juger absens s'ils persistaient dans leur refus de comparaître ou dans leur résolution de troubler l'audience.

Conformément à son arrêt précédent en date du 11, la Cour a entendu à son audience du 16 et aux suivantes, les réquisitoires du ministère public contre les accusés de la catégorie de Lyon, et les plaidoiries. Les réquisitoires ont été imprimés et distribués à ceux d'entre les accusés qui ont refusé de comparaître devant la Cour. Le 26 les débats ont été clos. A l'heure qu'il est, la cour n'a pas encore rendu son arrêt.

Un grand nombre de notabilités légitimistes remplissaient le 10 juillet l'enceinte de la Cour d'assises. Il s'agissait d'assister aux débats du procès dirigé contre la *Gazette de France*, la *Quotidienne*, et la *France*, pour insertion dans leurs colonnes de la *déclaration royaliste* publiée au mois de février dernier. On sait que cette déclaration est une profession de principes, une exposition d'opinions sur la légitimité d'Henri V.

Par suite de cette publication, les gérans des trois journaux étaient renvoyés devant le jury, comme prévenus d'attaque contre le droit que le roi tient du vœu de la nation; mais la position du gérant de la *France* avait cela de particulier que son journal avait publié la *déclaration royaliste* uniquement pour la réfuter; en effet, si la *Gazette* et la *Quotidienne* se sont prononcées hautement en faveur de la royauté de Henri V, la *France* persiste à ne connaître d'autre royauté que celle de Charles X. Le jury a rendu un verdict négatif sur toutes les questions, et les prévenus ont été acquittés. Ce jugement est fort remarquable. La déclaration en reconnaissant la légitimité de Henri V, contestait les droits au trône de Louis-Philippe. Aucune publication n'avait été aussi aggressive envers le gouvernement actuel; mais le jury a reconnu à chaque opinion le droit de pouvoir, par la presse, se manifester et exposer ses théories.

Une convention a été signée le 28 juin, par M. le ministre des affaires étrangères et M. l'ambassadeur d'Espagne. Aux termes de cette convention, la légion étrangère quitte le service de la France, et le gouvernement espagnol prend à sa solde les officiers, sous-officiers et soldats dont elle se compose. Ce n'est que du consentement de l'Espagne que la France pourra les recevoir de nouveau à son service, ensemble ou séparément. Des bâtimens français les transporteront, du territoire de la régence d'Alger, sur le point de la Péninsule qui sera désigné par le cabinet de Madrid. Ils conserveront leurs armes et équipemens, dont la valeur sera fixée par une estimation contradictoire, et remboursée au gouvernement français par le gouverment espagnol.

L'organisation des volontaires christinos est terminée. L'intendance militaire a délivré des feuilles de route aux deux premiers détachemens du régiment recruté à Paris. Ces détachemens ont pris la route du Midi. Ils sont commandés par le baron Suarce, qui a été commissionné colonel espagnol. Les officiers ont touché l'indemnité d'entrée en campagne suivant le tarif français.

Outre les mesures ci-dessus, des croisières ont été établies, d'un commun accord par la France et l'Angleterre, sur les côtes d'Espagne. Les navires destinés à ce service par les deux gouvernemens ont dû être répartis entre les différentes stations, dans des proportions qui permettent aux pavillons des deux états de se montrer ensemble sur tous les points.

M. le ministre des cultes a adressé aux évêques de France une circulaire relative aux fêtes supprimées. M. Persil se

plaint de ce que, dans beaucoup de localités, Messieurs les curés enlèvent les cultivateurs à leurs travaux, pour les obliger à assister à des offices qui ont cessé d'être compris au nombre des devoirs. Le ministre trouve encore que la simple annonce de ces fêtes est une contrainte morale exercée sur les esprits, bien que Messieurs les curés aient soin de prévenir leurs paroissiens qu'elles ne sont point obligatoires.

La *Gazette des Tribunaux* du 14 donne les détails suivans sur un complot contre la personne du roi, lequel se rattache peut-être à l'horrible attentat du 28 : « Informé que des individus armés devaient se réunir, rue de Sèvres, pour se rendre de là dans une maison à Grenelle et se porter ensuite sur le passage du roi, M. le Préfet de police donna ordre de les arrêter, et, au moment de leur arrestation, de nombreux pistolets chargés ont été saisis sur eux. Bientôt M. le ministre de l'intérieur reçut une lettre par laquelle on lui révélait que tous les conspirateurs n'étaient pas arrêtés, et en même temps on lui annonçait que le lendemain d'autres ennemis du roi devaient l'attendre sur la route de Paris à Neuilly ; que la veille une réunion semblable avait eu lieu ; mais que l'exécution de leur projet avait avorté, parce que l'un des conspirateurs, chargé d'avertir à temps ses complices, s'était endormi. D'après ces révélations, la police redoubla de surveillance, et ceux que l'on considère comme les principaux moteurs du complot sont maintenant sous la main de la justice. Beaucoup d'armes chargées et de munitions ont été saisies, soit sur eux-mêmes soit à leur domicile. Le nombre des individus arrêtés est de quatorze, et on assure que l'autorité est sur la trace de plusieurs autres, soupçonnés d'avoir été chefs ou complices dans cette tentative d'attentat contre la vie du roi. »

Depuis le 14 aucun renseignement n'est parvenu à la connaissance du public sur ce complot.

M. le comte d'Erlon, gouverneur général d'Alger, à transmis au ministre de la guerre un rapport du général Trézel, commandant la division d'Oran, sur des évènemens militaires qui ont eu lieu dans cette province du 26 au 28 juin. Depuis quelque temps Ab-del-Kader qui s'était mis précédemment dans de bons rapports avec les Français, en s'annonçant comme ami dévoué, cherchait à accroître, par des négociations, l'influence qui lui avait été donnée sur quelques parties de la régence. Le conflit entre lui et le général Trézel a été le résultat d'une entreprise de cet Arabe pour forcer les tribus des Douaires et des Smella, qui depuis la conquête

sont soumises à la France, à reconnaître son autorité suprême. Ces Tribus étant venues réclamer du général Trézel la protection due à leur fidélité, celui-ci s'est avancé dans la plaine avec 2500 hommes et 7 pièces de canon; et dans un défilé où six mille Espagnols avaient péri à une autre époque, il a rencontré Ab-del-Kader dont les forces, de beaucoup supérieures aux siennes, l'ont forcé de battre en retraite. D'après les états fournis par les Corps, les Français ont perdu dans cette expédition 262 morts et 308 blessés. Malgré cet échec, il faut rendre justice au général Trézel, qui, au milieu de son malheur, a conservé continuellement toute sa présence d'esprit et tout son courage; il a lui-même commandé plusieurs charges de cavalerie, et s'est trouvé tellement engagé qu'il a eu à se battre corps à corps avec les Arabes. Le rapport de ce brave Officier, par le sentiment de loyauté militaire qui y domine, est bien propre à calmer l'opinion publique irritée un moment des conséquences fâcheuses qui pourraient résulter de cet échec pour la colonie d'Alger.

Avant qu'on eût eu connaissance, du moins dans le public, de cette malheureuse affaire, le maréchal Clausel avait été nommé derechef gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, en remplacement du général comte d'Erlon. On dit que l'affaire de Macta a fait hâter le départ de ce maréchal.

Le choléra, qui avait éclaté à Toulon au commencement de ce mois, et qui a continué jusqu'à présent d'y sévir d'une manière cruelle, s'est déclaré aussi à Marseille, à Aix, à Grasse, à Fréjus, à Nice et dans beaucoup d'autres localités. Partout il s'attaque à toutes les classes de la population. Il paraît que la maladie fait plus de ravages dans ces pays qu'elle n'en a fait, il y a trois ans, dans les départemens du nord. Mais un spectacle plus déplorable encore que celui des effets du mal, c'est de voir, dans plusieurs villes, les fonctionnaires publics qui désertent leur poste, et qui laissent les habitans livrés à la peur et au désespoir. Que n'ont-ils tous suivi l'exemple que leur donne le préfet du Var, lequel ne veut quitter Toulon qu'après la cessation du fléau. Il veille lui-même à l'administration des divers établissemens où il fait de nombreuses visites. Il s'enquiert de tous les besoins, et donne en même temps des ordres pour qu'il soit fait droit aux demandes qui lui arrivent. Passant alternativement des bureaux de la sous-préfecture à ceux de la mairie, il voit tout par lui-même, et donne une active impulsion à toutes les mesures dont il reconnaît l'utilité.

Angleterre. — La Chambre des Communes continue de s'avancer dans la voie du progrès qu'elle s'est ouverte depuis l'arrivée des whigs aux affaires. Le bill de réforme des corporations municipales a été adopté par elle sans division, à la troisième lecture. A la Chambre des Lords, où ce bill a été porté aussitôt par lord Russell, une première lecture a été faite sans opposition dans la séance du 21 juillet.

Précédemment lord Morpeth (secrétaire pour l'Irlande) avait présenté à la Chambre des Communes, au milieu des plus vifs applaudissemens, le bill relatif à une réforme du système des dîmes en Irlande. Sir Robert Peel avait annoncé que, divisant ce bill en deux parties, il appuierait les dispositions qui établissent un nouveau mode de collection de la dîme, mais qu'il repousserait de tous ses efforts l'application des revenus de l'Église à d'autres objets que des objets religieux, ainsi qu'à l'abolition de toute espèce de taxe ecclésiastique en Irlande. La discussion s'étant ouverte sur ce bill, ce chef de l'opposition tory a, en effet, exposé ses raisons avec le talent oratoire qu'on lui connaît; mais dans la séance du 24, l'amendement par lui présenté, a été rejeté à une majorité de 38 voix. Le bill arrivera donc intact devant la Chambre des Lords; espérons que cette chambre saura se réhabiliter dans l'opinion publique par l'adoption, sans distinction, d'une mesure qui intéresse si vivement la tranquillité de l'Angleterre. Depuis long-temps l'Irlande est le pays le plus misérable de la terre, et sa misère a pour cause l'organisation de l'Église protestante qui réside dans son sein. Il est bien temps que le clergé fasse les concessions que réclament les intérêts du pays.

Le droit de patronage, ou d'*advowson*, pour la présentation aux bénéfices ecclésiastiques irlandais appartient à quelques familles privilégiées, aux universités, aux évêques et à la couronne. Le patronage de la couronne est immense; il s'étend à plusieurs centaines des bénéfices les plus importans. Lord J. Russell, dans la séance du 13 juillet, a informé la Chambre des Communes que le roi remettait à la disposition du parlement son droit de patronage dans tous les bénéfices d'Irlande. Cette communication a été reçue avec une explosion d'applaudissemens qui se sont prolongés pendant plusieurs minutes.

A la séance du 20 de la Chambre des Communes, lord John Russell a demandé la parole pour une communication du gouvernement. Le noble lord a dit: « L'intention du gouvernement est de présenter deux bills : le premier relatif à la répression des troubles locaux en Irlande, et le second ayant

pour objet d'amender les actes constitutifs de la police dans cette même contrée. La chambre sait que l'acte appelé acte de coërcition (coertion act), pour l'Irlande, expire le premier août prochain; je viens déclarer que l'intention du gouvernement de Sa Majesté n'est pas de demander le renouvellement de cet acte. » Cette communication a été reçue avec un grand enthousiasme.

C'est ainsi que le cabinet anglais, dans l'intérêt de sa propre conservation, rend chaque jour plus intime cette union entre les catholiques, les radicaux et les whigs. Tant que tous les élémens du parti réformiste resteront combinés, ils seront inattaquables. Ce n'est que lorsqu'ils se sépareront que Guillaume IV pourra songer sérieusement à un ministère de coalition formé de whigs tièdes et de torys modérés.

La Chambre des Lords se montre toujours hostile à l'esprit de réforme. Dans la séance du 14, elle a rejeté une motion du comte Radnor, ayant pour objet de proposer la seconde lecture du bill présenté par lui, à l'effet d'abolir le serment qui empêche l'admission des dissidens dans les universités. Le noble comte a parfaitement démontré que l'intervention de l'Église anglicane dans les universités est une usurpation, et que pour atteindre leur but, ces établissemens doivent être des institutions nationales, où tous les sujets de roi aient droit à être admis, sans exception de croyances religieuses. L'orateur rappelant qu'il en est ainsi dans tous les pays éclairés de l'Europe, dit qu'il est honteux pour l'Angleterre de se laisser dominer par l'esprit de fanatisme et d'intolérance religieuse. Bien qu'uniquement appuyée par lord Melbourne, ou peut-être en partie à cause de cette recommandation d'un membre du conseil du cabinet whig, la motion du comte Radnor, a été repoussée par 169 voix contre 57.

Un bill de réforme des corporations municipales pour l'Irlande a été présenté à la chambre des communes dans la séance du 31. Il ne diffère que sur quelques points de détail de celui pour l'Angleterre.

M. Dawkins, ministre résident auprès du roi de la Grèce, vient d'être rappelé à Londres.

Espagne. — La dernière nouvelle télégraphique que nous ayons mentionnée dans notre Chronique du mois dernier est celle qui annonçait l'arrivée du général Lahera à Portugalette avec 21 bataillons. La dépêche ajoutait que ce général qui succédait dans le commandement des troupes de la reine à Valdès, démissionnaire, devait entrer le 1er juillet à Bilbao, et que 50 bataillons étaient réunis dans la première de ces

villes. L'armée de la reine, forte de 20,000 hommes, est en effet entrée dans Bilbao le 1er juillet, à 2 heures après midi. Aucune affaire n'a eu lieu entre elle et les troupes de don Carlos, qui, dès le 30 juin, avait établi son quartier-général à Onate, et qui, le 3 juillet, l'avait transporté à Marquina, à trois lieues de Bilbao, sur la route de Vittoria.

Lahera, à l'exemple de Valdès, son compagnon et son ami, a donné sa démission, et n'a commandé que le temps nécessaire pour opérer la levée du siége de Bilbao. C'est le général Saarsfield qui lui a succédé; il s'est fait reconnaître comme général en chef à Pampelune. Cordova commande en second, et a été chargé plus particulièrement des opérations de la Biscaye. Parti de Bilbao le 5 juillet pour aller à la rencontre de Moreno, commandant les troupes de don Carlos, Cordova les a rencontrées le 16. On s'est battu sur les deux rives de l'Arga, à Larraga et à Artajona. Sur la rive gauche, les carlistes ont été rejetés sur Lagarda; sur la rive droite, ils se sont retirés sur Oteïza, et don Carlos à Estella. Le 17, don Carlos, qui s'était porté à Arbeizay, a été rejoint par Erazo et par le reste de l'armée carliste, dont le commandement a été donné à Ituralde, Erazo l'ayant résigné par raison de santé. Parmi beaucoup de blessés que les carlistes ont fait transporter à Estella et à Yrache, on cite plusieurs officiers, entre autres Villa-Réal et Segastibelza. Leur perte, dit-on, a été considérable. Leurs prisonniers ont été conduits à Pampelune, où la plus grande partie de l'armée de la reine est arrivée le 19. Mais dès le lendemain, Cordova était parti de cette ville avec l'armée pour Puente de la Reyna. Les carlistes, de leur côté, se sont concentrés près de Los Arcos.

Les bataillons recrutés en Angleterre pour l'armée de la reine ont été reçus à Saint-Sébastien, les 10 et 12 juillet, avec de grandes démonstrations de joie et de reconnaissance. Une nouvelle colonne de recrutés est attendue de Portsmouth.

Le 8, les urbains avaient arrêté à Saint-Sébastien sept officiers supérieurs hollandais qui venaient de débarquer pour rejoindre dōn Carlos.

Une tentative d'insurrection faite au cri de *Vive la constitution de* 1812! a été faite à Sarragosse dans les premiers jours du mois; mais elle a été réprimée tout de suite, et le même jour l'ordre a été rétabli. On a eu toutefois à déplorer la perte de quelques personnes. Six couvens ont été incendiés.

Par suite de ces troubles, le conseil des ministres a soumis à la reine un rapport sur les mesures à prendre pour arrêter la marche menaçante des complots tramés par les ennemis du

trône et de l'ordre établi. Ce rapport, qui porte la date du 18, a eu l'approbation royale, et propose ce qui suit : « 1° Le ministre de la guerre fera partir pour l'armée ou les dépôts, tous les chefs et officiers qui sont à Madrid ou dans les autres chefs-lieux du royaume, sans appartenir aux garnisons, ou avoir reçu une commission de service spéciale. Des peines sont stipulées en même temps contre les militaires qui désobéiraient à cet ordre; 2° le ministre de la guerre mettra immédiatement à exécution la loi sur la milice urbaine; 3° les capitaines-généraux des provinces et les gouverneurs ou commandans militaires, seront autorisés à établir des commissions militaires en cas de besoin; 4° toute autorité qui contreviendrait à cet ordre sera responsable des malheurs qui pourraient être occasionés par sa négligence ou son infidélité; 5° tout employé qui entrera dans une société secrète encourra, par ce seul fait, la privation de son emploi, et sera passible de toutes les peines voulues par la loi. »

Las Amarillas, duc d'Amuhada, ainsi que la reine l'a autorisé à signer, a rendu un grand nombre de décrets sur l'armée. Il a institué un comité de la guerre; il a fait décréter la conservation des grades et des droits à l'avancement, avec d'autres avantages en faveur des officiers et sous-officiers prisonniers; enfin il a été question de créer un état-major général dont M. de Moscoso serait le chef.

Le ministre de l'intérieur a proposé à la signature de la reine un décret qui institue une commission de cinq membres chargée de préparer un projet de loi sur la presse. Les commissaires sont : D. M. Quintana et l'évêque de Majorque, de la Chambre des Procérès; le marquis de Sommeruelos, de la Chambre des Procuradorès; D. J. Villalba et le comte de Torremarin, tous deux employés au ministère de l'intérieur. La commission aura à examiner s'il convient de maintenir la censure, ou d'établir la liberté de la presse avec une forte répression.

Un décret royal portant la date du 4 juillet, supprime dans tout le territoire de la monarchie la compagnie de Jésus qui avait été rétablie par le décret du 24 mai 1815. Les biens, revenus et effets de toute espèce qu'elle possède, seront appliqués immédiatement à l'extinction de la dette publique ou au paiement de l'intérêt. Une pension alimentaire sera faite aux membres de cette compagnie.

Une lettre de Madrid du 10 juillet, dit que depuis huit jours il n'était question dans les cercles politiques que de la composition d'une nouvelle régence chargée d'administrer le pays

jusqu'à la majorité de l'infant fils aîné de don Carlos, devenu roi d'Espagne par mariage avec la jeune reine. Cette lettre ajoute qu'un pareil projet n'a rencontré aucune sympathie en Espagne, et que si ce bruit a trouvé quelque écho, le bon sens public en a fait justice. Elle ajoute encore qu'on remarquait que les relations de M. de Rayneval avec le comte de Toreno, prenaient une apparence d'intimité affectueuse.

Le corps portugais auxiliaire ne passe point les frontières. Les agens de don Carlos recrutent partout des hommes et de l'argent. On parle de 20 millions recueillis chez les moines en Italie. La Prusse enverrait des secours en soldats par la Hollande. La Russie adresserait ses subsides par la même voie.

Les généraux Valdès et Lahera sont arrivés le 11 dans la soirée, à Madrid. Ces deux généraux ont été insultés à leur passage à Villadolid, et il paraît que les jours de Valdès ont couru quelque danger. Le gouvernement n'a pas encore fait connaître ses intentions définitives à l'égard de ces deux généraux. On sait seulement que Valdès se rend en quartier à Valence, et que Lahera est envoyé dans l'île de Mahon.

Des opérations financières d'une haute importance, retiendront, dit-on, M. Mendizabal à Londres jusque vers la fin du mois de septembre.

Portugal. — L'opinion générale, écrivions-nous dans notre dernière chronique, est que le nouveau ministère portuguais ne pourra se soutenir. En effet toutes les lettres de Lisbonne, en date du 16 juillet, disent que la reine vient de nommer un nouveau cabinet dont les élémens peuvent faire espérer enfin au pays la cessation d'une crise qui le fatigue. Voici les noms et les attributions des membres qui le composent : président du conseil et ministre de la guerre, Saldanha ; affaires étrangères, Palmella ; intérieur, Rodigo da Ponseca Magalhaens ; justice, J. de Souza Pinto da Magalhaens; finances, J. da Sylva Carvalho; marine, marquis de Loule.

Allemagne. — Les journaux allemands renchérissent les uns sur les autres, relativement aux magnificences qui auront lieu cet automne à Kalisz. On annonce cependant que l'empereur Ferdinand a refusé d'assister au congrès qui se prépare et qu'il est sur le point de se détacher de la Russie. Ce monarque fait lever des troupes considérables. 30,000 hommes se réunissent actuellement par ses ordres en Galicie. Sont-ils destinés à former le contingent autrichien pour le camp de Kalisz? Ce mouvement a-t-il été conçu dans un esprit de conservation contre les empiètemens de la Russie? Nous le saurons plus tard. Cracovie a envoyé un ambassadeur

à Vienne pour faire connaître les inquiétudes que lui inspirent les vues du Czar et réclamer le bénéfice des traités qui assurent son existence et ses droits.

Les principautés de Bosnie et de Servie sont, disent les journaux allemands, ravagés depuis quelques temps par de nombreuses troupes de brigands. Le gouvernement autrichien a demandé à la Porte l'autorisation de faire traverser ces provinces par ses soldats. L'Autriche n'aurait-elle pas une arrière pensée? L'occupation momentanée qu'elle a sollicitée ne se changera-t-elle pas en une occupation permanente. Ainsi ont fait les Russes dans la Moldavie et dans la Valachie. On trouve peut-être l'exemple bon à suivre, il doit entrer en effet dans la politique de l'Autriche de s'étendre dans le midi, à mesure que dans le nord elle cède de son influence à la Russie et la Prusse.

Le roi de Bavière a fait publier un nouveau règlement universitaire soutenant des restrictions essentielles aux droits qu'avaient exercés jusqu'à ce jour les étudians. Il leur est défendu de faire d'une circonstance particulière une cause commune, d'ouvrir des souscriptions, de se réunir dans un but politique, d'envoyer des députations, de prononcer des interdictions contre des universités quelconques, etc.

Hollande. — Des troubles ont éclaté au commencement de ce mois à Amsterdam, au sujet des impositions sur les portes et fenêtres que la loi réclame directement des petits locataires; les contribuables ont refusé d'avoir affaire avec les receveurs, et ont laissé saisir leurs meubles, dont la vente devait être faite le 3. A cette occasion, et pour empêcher cette exécution judiciaire, le peuple s'est ameuté, et la force armée a été nécessaire pour dissiper les rassemblemens. Le roi, qui était à Loo, a jugé la chose assez grave pour revenir subitement dans sa résidence. L'exécution de la loi sur l'impôt personnel a été suspendue jusqu'à l'époque où les états généraux l'auront modifiée par une loi nouvelle.

On pense que le roi Guillaume assistera aux réunions de Kalisz, et qu'il s'y fera accompagner du jeune prince héréditaire, neveu de l'empereur Nicolas.

Suisse. — La diète helvétique a été ouverte le 6 juillet; S. Exc., M. l'Avoyer de Tavel, a prononcé à cette occasion un discours dans lequel nous avons remarqué le passage suivant : « Notre mission, confédérés, a un double but; d'une part celui de veiller avec sollicitude au maintien des droits, de l'indépendance et de l'honneur de la république suisse vis-à-vis de l'étranger; d'une autre part, de maintenir à l'intérieur

les droits constitutionnels de tous les citoyens; de consolider toujours davantage la liberté du peuple. Mais comment cette liberté, ce bien précieux, portera-t-il des fruits vraiment salutaires? C'est en travaillant en commun à l'éducation religieuse, morale et intellectuelle du peuple. Veillons à ce que, sur tous les points de notre belle patrie, la parole de Dieu soit bien connue; elle seule nous enseigne à user de cette liberté sans en abuser jamais! Unissons donc nos efforts afin d'atteindre pour la grâce de Dieu ce noble but. »

Les différens du canton de Berne avec l'Autriche et quelques autres états allemands sont terminés.

La diète a fait faire aux institutions fédérales un pas de plus dans le système unitaire, en décidant que les milices suisses, à quelque canton qu'elles appartiennent, ne porteront plus dorénavant qu'un seul drapeau, et qu'une seule cocarde aux couleurs de la confédération, rouge et blanc, tandis que jusqu'à présent il y a eu autant de drapeaux et de cocardes que de cantons.

Dans sa séance du 29, consacrée à la délibération sur l'importante question de la révision du pacte fédéral, sept cantons ont voté pour la révision au moyen d'une assemblée constituante. Aucune proposition n'ayant réuni la majorité, l'affaire de la révision du pacte sera remise à l'année prochaine.

Suède. — Depuis la révolution de juillet, l'influence russe a constamment grandi dans ce pays, et le comte Wittorstedt, ministre des affaires étrangères, est généralement considéré comme étant gagné aux intérêts russes.

Une idée qui germe en ce moment en Suède, en Norwège et en Danemark, est l'union de ces trois royaumes du Nord; question d'avenir et de bonheur pour les trois peuples qui parlent presque la même langue, qui ont presque les mêmes mœurs et les mêmes intérêts.

Italie. — Les commissions militaires continuent sans cesse à Modène le procès des malheureux prévenus politiques. On assure que Charles Verasi, qui a tenté de se donner la mort, et qui persiste à ne vouloir pas répondre aux interrogatoires, vient de faire une nouvelle tentative pour s'évader de sa prison.

Dernièrement la cour de Rome a livré au duc de Modène plusieurs réfugiés qui, en 1831, avaient trouvé asile dans les Etats du Pape. Six de ces infortunés ont été condamnés par une commission militaire, savoir trois, les docteurs Gianelli, Pezzini et Ferrari, à la peine de mort; un, le docteur Mattioli, aux galères à perpétuité; le docteur Mascagni, à dix

ans de galères, et le comte Cassoli, à 15 ans de prison. Deux des condamnés à la peine capitale ayant fait des aveux, leur peine a été commuée en celle des travaux forcés.

Grèce. — Le jeune roi de la Grèce, Otton Ier, a atteint l'âge de la majorité. Le 1er juin, il a, à cette occasion, adressé une proclamation aux Grecs. Il signale les améliorations que l'état du pays présente déjà, il engage à la concorde, il proclame une amnistie politique, et il promet de veiller avec zèle aux intérêts de la nation.

Turquie. — Un ouvrage de M. Quin, récemment publié en Angleterre, nous a fait connaître le texte du traité conclu pour huit ans entre la Russie et la Sublime Porte, le 26 juin 1833, et dans lequel ces deux puissances se garantissent, en cas de besoin, des secours mutuels. Par un article additionnel tenu secret, la Turquie a pris l'engagement, au lieu du secours matériel qu'elle pourrait prêter, de fermer, la Russie le demandant, le détroit des Dardanelles aux bâtimens de guerre étrangers.

Russie. — Chaque jour un fait nouveau vient démasquer la marche ambitieuse de la Russie. Tout récemment elle a pris militairement possession de la grande île que forment dans le Danube les branches de Sulina et de Saint-Georges; ainsi toutes les embouchures de ce fleuve important sont placées sous le contrôle immédiat de cette puissance. Plus récemment encore le grand duc de Toscane vient de lui céder, dit-on, moyennant soixante mille écus, l'île de Pianosa, située dans la Méditerranée à peu de distance de l'île d'Elbe. Cet évènement n'attirera-t-il pas l'attention des cabinets de Londres et de Paris? Maîtresse de la Baltique et de la mer Noire, la Russie menace encore les intérêts commerciaux du midi de la France, ainsi que les intérêts politiques de l'Angleterre dans le levant.

L'empereur a décidé que toutes les personnes qui reviendraient de la Turquie pour s'établir en Russie, jouiraient pendant cinq ans de la franchise de toute imposition.

CHRONIQUE POLONAISE.

Pologne proscrite. Les réfugiés continuent de mettre à profit toutes les occasions qui se présentent d'employer leur

temps d'une manière fructueuse, et beaucoup d'entre eux sont déjà parvenus à se passer des subsides qui leur étaient accordés. Cependant, pour que le nombre des réfugiés se suffisant à eux-mêmes aille chaque jour s'augmentant, il faut que le gouvernement prête aux proscrits de la Pologne son assistance, en se montrant moins difficile pour leur séjour, soit à Paris, soit dans les autres villes où ils croiraient se créer plus facilement des moyens d'existence. Déjà l'administration a accordé à quelques uns des réfugiés des secours extraordinaires pour leur faciliter les moyens de s'employer, et nous espérons qu'elle adoptera la même mesure à l'égard d'un plus grand nombre.

Les enrôlemens pour la reine Christine n'ont trouvé dans les réfugiés que peu de partisans. Les Polonais préfèrent attendre, pour exposer leur vie, une lutte qui touche de plus près aux intérêts de leur pays. Il a été question cependant d'engager un général polonais au service de la reine; mais cette idée a trouvé des obstacles dans l'exécution. M. le sous-préfet de Saintes a réuni dans son cabinet tous les Polonais qui habitent cette ville, et leur a offert de prendre du service pour le compte des christinos; mais aucun ne s'est rendu à sa proposition. Il serait avantageux, sans doute, pour ceux de MM. les réfugiés qui ont appartenu dès leur jeune âge à la carrière des armes, d'aller prendre du service en Espagne; mais nous pensons, et ils penseront comme nous, qu'ils ne doivent le faire qu'individuellement, et non pas en corps.

En Afrique, un combat vient d'avoir lieu non loin d'Oran, dans lequel les Polonais se sont distingués par leur intrépidité; le général Trézel, dans son rapport, a rendu justice à ces braves.

En Amérique, la position des réfugiés est toujours malheureuse et triste. Quelques uns d'entre eux se sont transportés dans le pays des Ilinois, où des terrains leur ont été concédés; mais faute de moyens de culture, ces terrains ne leur sont d'aucune utilité, et la misère se fait sentir chaque jour de plus en plus parmi eux.

Des lettres de Marseille nous annoncent l'arrivée dans cette ville des Polonais que le gouvernement autrichien fait déporter de Trieste en Amérique. Vingt-un de ces réfugiés sont restés à Trieste.

La Pologne a fait une perte sensible dans la personne de la princesse Elisabeth Czartoryska, qui est décédée le 17 juin dernier dans son château de Wysock, en Pologne. Un service funèbre a eu lieu, pour le repos de l'âme de la princesse, le

15 juillet, dans l'église de Saint-Philippe-du-Roule; tous les Polonais réfugiés assistaient à cette cérémonie.

Pologne soumise. Les préparatifs pour la réception de nombreux visiteurs continuent à Kalisz; un grand luxe y est déployé aux frais des malheureux habitans. Les troupes russes campées dans les plaines de Kalisz doivent, selon la gazette d'Augsbourg, hiverner en Pologne: c'est ainsi que la Russie comprend la paix européenne et les intérêts des habitans. Les derniers vestiges de l'université de Wilna et du lycée de Krzemieniec disparaîtront bientôt; tous les objets d'art et de science que renfermaient ces deux belles institutions sont déjà destinés pour la nouvelle université *russe* à Kiow. Les persécutions religieuses loin de s'adoucir frappent de plus en plus la malheureuse Pologne, cette Pologne qui a donné de tout temps l'exemple de la plus grande tolérance. Dans le duché de Posen une nouvelle ordonnance qui ne produira son effet que dans trois ans, supprime tous les monastères et couvens. Les revenus de ces établissemens religieux après leur suppression, seront consacrés au besoin du culte catholique et à l'instruction publique.

La banque de Pologne vient de publier son sixième compte-rendu. Cette institution fondée à Varsovie l'an 1829, a rendu de grands services au pays; aujourd'hui réduite à exécuter aveuglément les volontés de l'ennemi cruel de la Pologne, elle n'inspire que des regrets à la nation.

Nous regrettons que l'abondance des matières nous force à remettre à un prochain numéro le compte rendu de cette banque, dont les détails ne manquent pas d'intérêt.

Un ukase adressé le 13 avril dernier au sénat dirigeant renferme des dispositions nouvelles relatives à la situation des juifs en Pologne et en Russie. Ce règlement, outre un encouragement pour acheter et cultiver des terres, garantit aux juifs dans certains cas, l'admission à l'état bourgeois, et la libre entrée aux écoles. Une école israélite vient d'être fondée à Human, à l'exemple de celle d'Odessa par les soins du docteur Abramson et de plusieurs autres personnes; les frais d'entretien sont évalués à 6,000 roubles.

De nouveaux ordres sont donnés pour dégarnir autant que possible le pays des anciens militaires polonais auxquels le gouvernement accordait des subsides temporaires. Beaucoup de ces militaires sont envoyés dans l'intérieur de la Russie. On dépeuple le pays de plus en plus, et, pour y arriver plus promptement, tous les jeunes gens de 17 à 35 ans sont appelés à la conscription.

NOUVELLES DIVERSES.

La reine d'Espagne a rendu un décret portant règlement provisoire des municipalités de la Péninsule et îles adjacentes. Ce décret déclare *électives* toutes les fonctions municipales, et supprime les fonctions de corrégidor, greffier, alguazil, etc.

— Voici les dernières nouvelles de l'Espagne :

Saarsfield a renoncé au commandement de l'armée. Cordova a été nommé lieutenant-général. Il a transporté à Lograno toutes les administrations de l'armée. Le 24, don Carlos s'est dirigé de Salvatierra sur Vittoria, laissant les Navarrais à Estella. Cordova se préparait aussi à marcher sur Vittoria. Mérino a effectivement rejoint don Carlos, mais après avoir été battu et chassé de la Castille.

— Les dernières nouvelles d'Alger sont du 26. M. Delarue, aide-de-camp du ministre de la guerre, et le commissaire espagnol, M. Del Vallée, étaient sortis de quarantaine le 24 au soir. Le colonel de la légion étrangère, M. Bernelle, a fait connaître à ses soldats l'intention du gouvernement de les embarquer pour l'Espagne. Quelques officiers ayant manifesté hautement leur opposition à ce projet, le général d'Erlon les a mis à l'instant en disponibilité avec demi-solde, et fait embarquer sur *le Fulton* pour retourner en France.

— Dans la séance du 1er août de la chambre des lords, le duc de Newcastle et le comte de Winchelsea ont réclamé du ministère l'abandon du bill relatif aux municipalités; et sur la réponse faite par lord Melbourne que le gouvernement insistait sur sa prompte discussion, le duc de Newcastle a déclaré qu'il demanderait la mise en accusation du ministère, s'il persistait à soutenir un si monstrueux projet de loi.

— L'admission des dames aux débats de la chambre des communes, en Angleterre, a été votée sur la proposition de M. Berkeley.

— Par suite d'un ukase du 10 juin, une école de droit exclusivement destinée à la noblesse, va être établie à Saint-Pétersbourg.

— M. Adam Gurowski, Polonais réfugié, qui s'était signalé par l'exaltation de ses principes démocratiques, vient de recevoir, avec l'amnistie de l'empereur Nicolas, la clef de chambellan.

— Le gouvernement autrichien vient de lever le sequestre qui pesait sur les biens de madame la princesse de Belgiojoso, épouse du prince de ce nom, un des réfugiés du royaume lombardo-vénitien, habitant ordinairement Paris.

— Des lettres d'Athènes du 28 juin annoncent la mort de l'amiral Miaulis et la nomination de M. Kolesti, ex-président du ministère, comme conseiller d'Etat et envoyé à Paris.